



C'est la quatrième fois que j'écris une introduction au livret des étudiant·e·s des Beaux-Arts de Marseille. Je devrais m'être aguerri. Mais, le cours des choses a fait que cette introduction est bien plus incertaine que la première. Qui peut prédire comment se passera cette année, pour vous, étudiantes et étudiants, pour vos professeur·e·s et toute l'administration ?

Cette incertitude, la pandémie de COVID19 nous la rend palpable, presque mesurable. Mais, dans les faits, n'était-elle pas déjà présente les années précédentes ? N'est-ce pas toujours ainsi dans nos vies humaines ?

Une chose est certaine : vous n'êtes pas, nous ne sommes pas ici, aux Beaux-Arts de Marseille, par hasard. Quelque chose de plus fort que le COVID19 nous rassemble : la création.

Alors, que vous soyez étudiant·e·s en design ou en art, en première année ou en dernière année, l'incertitude est la même et l'envie de créer doit demeurer la même : la plus forte possible.

Le sociologue Pierre-Michel Menger a publié en 2009 un ouvrage qui fait désormais référence et qui s'intitule « Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain ». Alors, si l'accomplissement est indexé sur l'incertitude, nul doute que cette année de création sera extraordinaire.

Pierre Oudart

Directeur général de l'INSEAMM

Directeur des Beaux-Arts de Marseille

I. Beaux-Arts de Marseille : un établissement de l'INSEAMM

Depuis mars 2020, le Conservatoire national à rayonnement régional Pierre Barbizet de Marseille et les Beaux-Arts de Marseille sont réunis au sein d'un même établissement public de coopération culturelle : l'INSEAMM **Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée.**

Au-delà des aspects administratifs, cette réunion de deux acteurs majeurs des enseignements artistiques de Marseille va permettre l'éclosion de nouveaux projets interdisciplinaires, notamment dans le cadre de la formation professionnelle continue et des pratiques amateurs.

Ces projets prennent corps dans une troisième entité créée spécifiquement : l'Institut de formation artistique Marseille Méditerranée — IFAMM.

P 3 I. Beaux-Arts de Marseille : un établissement de l'INSEAMM

P 9 II. Options et déroulement des études

P 21 III. Évaluation

P 27 IV. Unités d'enseignement

P 33 V. Vie étudiante

P 34 Accéder à l'École

P 34 Réserver une salle

P 35 Travailler dans les ateliers techniques

P 35 Se connecter et communiquer

P 36 Emprunter du matériel ou organiser un transport

P 37 S'appropriier les sources / bibliothèque

P 38 Découvrir et suivre la programmation artistique et culturelle de l'École

P 39 Faire un stage, trouver un emploi

P 39 Obtenir un soutien pour un projet artistique

P 40 Se préparer à la vie professionnelle / Au travail !

P 40 Étudier à l'étranger

P 43 Être accueilli-e en séjour d'études aux Beaux-Arts Marseille

P 44 S'engager dans la recherche

P 45 Étudier avec Pisourd

P 46 S'engager dans une association au sein de l'École

P 46 Pratiquer une activité sportive

P 46 Organiser une manifestation dans l'École

P 46 Rejoindre le Bonus théâtre

P 47 Déjeuner à l'École

P 47 Obtenir une aide sociale par le CROUS

P 47 Obtenir une aide au logement

P 48 Lutter contre les discriminations

P 48 Respecter le règlement intérieur

P 49 VI. Emplois du temps 2020 – 2021

P 58 VII. Plan de l'École

P 60 VIII. Calendrier 2020 – 2021

**Président(e) du conseil
d'administration**
En attente de désignation

**Direction générale
INSEAMM**

Directeur général:
Pierre Oudart
pierre.oudart@esadmm.fr

Directeur général adjoint:
Philippe Campos
pcampos@esadmm.fr

Secrétariat: Christine Jiquel
cjqikel@esadmm.fr

Accueil: Sophie Pavicevic
spavicevic@esadmm.fr

Secrétariat général

Direction de service:
Sylvie Lafont
slafont@esadmm.fr

Achats:
Alain Carré
acarre@esadmm.fr

Ingénierie juridique
et des marchés:
Nathalie Romain
nromain@esadmm.fr

Moyens financiers Responsable:
Raphaël Devey
rdevey@esadmm.fr

Gestion comptable:
Thomas Hubaud
thubaud@esadmm.fr

Islem Khadaouria
ikhadaouria@esadmm.fr

Georges Martinez
gmartinez@esadmm.fr

Ressources humaines et affaires
générales
Responsable: Sophie Poujol
spoujol@esadmm.fr

Assistantes:
Corinne Billardello
cbillardello@esadmm.fr

Sarah Decoupigny
sdecoupigny@esadmm.fr

Systèmes d'information
Responsable: Xavier Leton
xleton@esadmm.fr

Qualité et RSO
(responsabilité sociétale
des organisations)
Développement durable,
hygiène et sécurité:
Pierre Casanova
pcasanova@esadmm.fr

**Direction Conservatoire
Pierre Barbizet**

Directeur:
Raphaël Imbert

Administrateur:
Nicolas Journot

Directrice des études:
Anne Battini

**Direction
Les Beaux-Arts de Marseille**

Directeur:
Pierre Oudart
Pierre.oudart@esadmm.fr

Directrice des études,
de la recherche et de la vie
étudiante:
Fanchon Deflaux
fdeflaux@esadmm.fr

Éditions et relations extérieures

Direction de service:
Valérie Langlais
vlanglais@esadmm.fr

Graphisme:
Cécile Braneyre
cbraneyre@esadmm.fr

Relations publiques,
web, réseaux sociaux:
Cyril Brunet
cbrunet@esadmm.fr

Rédaction/éditorialisation: Nadia
Slimani
nslimani@esadmm.fr

Bibliothèque et éditions
Responsable:
Christine Mahdessian
cmahdessian@esadmm.fr

Accueil, renseignement:
Solweig Cussac
scussac@esadmm.fr

Patricia Boucharlat
pboucharlat@esadmm.fr

**Enseignements, recherche
et vie étudiante**

Coordination enseignements et
vie étudiante:
Sylvie Ori
sori@esadmm.fr

Assistante/rédaction
pédagogique:
Nadia Slimani
nslimani@esadmm.fr

Chargées de la vie étudiante:
Classe préparatoire, année 1,
commission d'admission
par équivalence:
Kassandra Meyer
kmeyer@esadmm.fr

Options art et design
(années 2/3):
Séverine Dardel
sdardel@esadmm.fr

Options art et design
(années 4/5):
Laurence Azzopardi
lazzopardi@esadmm.fr

Concours d'entrée, programme
Égalité des Chances, archives:
Aure de Thieulloy
ade-thieulloy@esadmm.fr

Coordinateur des activités
de recherche et programmateur
artistique:
Maxime Guitton
mguitton@esadmm.fr

Responsable des intervenants
extérieurs et actions
pédagogiques:
Karen Oechsner de Coninck
kdeconinck@esadmm.fr

Chargé(e) de production:
NN

Responsable de la stratégie
internationale:
Anaïs Déléage
adeleage@esadmm.fr

Chargée de la mobilité
internationale:
Philippine Jardin
pjardin@esadmm.fr ou
contact.international@esadmm.fr

Responsable
de la professionnalisation
et des stages:
Céline Christolomme
cchristolomme@esadmm.fr

Régie technique

Responsable: Marc Iglésias
miglesias@esadmm.fr

Ali Boumédiène
aboumediene@esadmm.fr

Laurent Lecoq
llecoq@esadmm.fr

Tony Maiorano
tmaiorano@esadmm.fr

Christophe Davier
cdavier@esadmm.fr

Cyril Rouxel
crouxel@esadmm.fr

Intendance et logistique

Responsable: Daniel Martin
dmartin@esadmm.fr

Magasin

Daniel Biziou
dbiziou@esadmm.fr

Anthony Prossen
aprossen@esadmm.fr

Coordinations pédagogiques enseignement supérieur 2020/2021

Classe préparatoire :
Nicolas Pilard

Année 1 (S1/S2) :
Frédéric Pradeau,
Karine Rougier

✕ Option art

Année 2 (S3/S4) :
Max Armengaud

Année 3 (S5/S6) :
Patrice Carré,
Sylvie Fajfrowska

Année 4 (S7/S8) :
Pierre-Laurent Cassière,
Katharina Schmidt

Année 5 (S9/S10) :
Nina Leger, Denis Prisset

✕ Option design

Années 2/3 (S3/S4 – S5/S6) :
Frédéric Frédout

Années 4/5 (S7/S8 – S9/S10) :
Philippe Delahautemaison,
Frédérique Entrialgo

Étudiant-e-s en séjour Erasmus
et internationaux : Sylvain
Deleneuve

PiSOURD : Franca Trovato

Ateliers ressources techniques :
Laurent Chirié

Professeur-e-s :

Artistes et designers

Les présentations des
professeurs sont consultables
sur : www.esadmm.fr

Max Armengaud
max.armengaud@esadmm.fr

Dominik Barbier
dominik.barbier@esadmm.fr

Christophe Berdaguer
christophe.berdaguer@esadmm.fr

Patrice Carré
patrice.carre@esadmm.fr

Pierre-Laurent Cassière
pierre-laurent.cassiere@
esadmm.fr

Sylvain Deleneuve
sylvain.deleneuve@esadmm.fr

Nathalie Dewez
nathalie.dewez@esadmm.fr

Frédéric du Chayla
frederick.du-chayla@
esadmm.fr

Jérôme Duval
jerome.duval@esadmm.fr

Sylvie Fajfrowska
sylvie.fajfrowska@esadmm.fr

Nicolas Feodoroff
nicolas.feodoroff@esadmm.fr

Frédéric Frédout
frederic.fredout@esadmm.fr

Lia Giraud
lia.giraud@esadmm.fr

Chourouk Hriech
chourouk.hriech@esadmm.fr

Ronan Kerdreux
ronan.kerdreux@esadmm.fr

Charlie Jeffery
charlie.jeffery@esadmm.fr

Piotr Klemensiewicz
piotr.klemensiewicz@esadmm.fr

Saverio Lucariello
saverio.lucariello@esadmm.fr

Julien Maire
julien.maire@esadmm.fr

Agnès Martel
agnes.martel@esadmm.fr

François Mezzapelle
francois.mezzapelle@esadmm.fr

Didier Morin
didier.morin@esadmm.fr

Éric Pasquiou
eric.pasquiou@esadmm.fr

Frédéric Pradeau
frederic.pradeau@esadmm.fr

Alain Rivière
alain.riviere@esadmm.fr

Karine Rougier
karine.rougier@esadmm.fr

Jean-Claude Ruggirello
jean-claude.ruggirello@esadmm.fr

Jean-Baptiste Sauvage
jean-baptiste.sauvage@esadmm.fr

Axel Schindlbeck
axel.schindlbeck@esadmm.fr

Katharina Schmidt
katharina.schmidt@
esadmm.fr

Philosophie, histoire et théorie de l'art et du design, langues vivantes

Frédéric Appy
frederic.appy@esadmm.fr

Vanessa Brito
vanessa.brito@esadmm.fr

Philippe Delahautemaison
philippe.delahautemaison@
esadmm.fr

Anna Dezeuze
anna.dezeuze@esadmm.fr

Frédérique Entrialgo
frederique.entrialgo@esadmm.fr

Alexandra Gadoni
alexandra.gadoni@esadmm.fr

Lise Guéhenneux
lise.gueheneux@esadmm.fr

Christopher Jones
christopher.jones@esadmm.fr

Nina Leger
nina.leger@esadmm.fr

Cécile Marie-Castanet
cecile.marie-castanet@esadmm.fr

Denis Prisset
denis.prisset@esadmm.fr

Dennis Tredy
dennis.tredy@esadmm.fr

Assistant-e-s d'enseignement

Hélène Biesse – photographie
helene.biesse@esadmm.fr

Laurent Chirié – infographie
laurent.chirie@esadmm.fr

Denise Deutch – vidéo
denise.deutch@esadmm.fr

André Forestier – photographie
andre.forestier@esadmm.fr

Coralie Gourguechon – maquette/
modélisation 3D
coralie.gourguechon@esadmm.fr

Luc Jeand'heur – pratiques
théoriques et artistiques
ljeandheur@esadmm.fr

Ludivine Lefebvre –
terre, céramique
ludivine.lefebvre@esadmm.fr

Diane Malatesta –
édition, impression
diane.malatesta@esadmm.fr

Rémy Marin – bois
remy.marin@esadmm.fr

Arnaud Jusseaume – bois
ajusseaume@esadmm.fr

Christophe Perez – métal
christophe.perez@esadmm.fr

Anthony Pillette –
fabrication numérique
anthony.pillette@esadmm.fr

Marta Rueda – sérigraphie
marta.rueda@esadmm.fr

Patrick Sommier – son
patrick.sommier@esadmm.fr

Franca Trovato – PiSOURD
impressions numériques
franca.trovato@esadmm.fr

Gilbert Viale – terre
gilbert.viale@esadmm.fr

Moniteurs et techniciens

Vincent Pajot – LoAD
vincent.pajot@esadmm.fr

Justine Batteux – infographie
justine.batteux@esadmm.fr

Luisa Ardila Camacho et
Elias Kurdy
régie technique et
accompagnement
à la production
moniteurs@esadmm.fr

Budget de fonctionnement 2020

Recettes		%
Contribution Ville de Marseille	5 335 000,00 €	82,00
Financement ministère de la Culture (DRAC)	748 000,00 €	11,50
Subvention pour projets	53 000,00 €	0,81
Financement européen (ERASMUS)	23 000,00 €	0,35
Recettes inscription	301 000,00 €	4,63
Autres ressources propres	46 350,00 €	0,71
Mécénat	- €	0,00
TOTAL	6 506 350,00 €	100

Dépenses		%
Masse salariale	5 594 000,00 €	85,98
Frais de fonctionnement généraux	492 350,00 €	7,57
Programme d'actions / activités	420 000,00 €	6,46
TOTAL	6 506 350,00 €	100

II. Options et déroulement des études

Les Beaux-Arts de Marseille forment des créateurs, artistes et designers. L'enseignement se déroule sur 3 ou 5 ans. Il est sanctionné par des diplômes nationaux reconnus au niveau européen et donnant grade universitaire, licence et master 2. C'est une école publique sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture et soutenue par la Ville de Marseille et l'État.

L'École comporte deux options : art et design. Elle réunit de nombreuses compétences ; artistes, designers·euses, théoricien·ne·s engagé·e·s dans le monde de l'art, technicien·ne·s. Des moyens techniques et technologiques importants sont mis à disposition des étudiant·e·s. L'École propose un enseignement de l'art et du design ouvert à toute la diversité, y compris pluridisciplinaire, de la création contemporaine. Les programmes se développent autour de quatre grands types d'activités : l'expérimentation personnelle constitue le cœur des enseignements du cursus au sein de l'École. Ces temps essentiels de production individuelle sont ponctués de plages d'analyse critique avec les enseignant·e·s, notamment lors de rendez-vous individuels.

De l'année 2 à l'année 5, des mises en espace et des présentations des productions sont organisées sous forme de « situations d'essais ».

Les enseignements prennent des formes diversifiées

Les cours : histoire de l'art, du design, de l'architecture, philosophie et esthétique, langues... (Il est important de noter que les cours s'articulent avec les autres formes d'enseignement. Ils n'ont pas pour unique objectif la sédimentation d'un savoir académique) ;

- > les séminaires ;
- > les rendez-vous individuels ;
- > les workshops ;
- > Les champs de pratique et d'investigation (CPI) ;
- > les ateliers de recherche et de création (ARC) ;
- > les rencontres ;
- > les journées d'étude ;
- > les colloques ;
- > les conférences...

Attention, l'organisation du temps de travail des enseignant·e·s, professeur·e·s et assistant·e·s, fait qu'ils ne sont pas dans l'établissement tous les jours, mais, pour les professeur·e·s, deux jours par semaine chaque semaine, ou bien quatre jours par semaine tous les quinze jours. C'est important à prendre en compte pour organiser les rendez-vous individuels avec elles et avec eux (un planning de leur présence est envoyé en début d'année).

Les semaines sont nommées semaines A, semaines B et semaines AB. Pendant les semaines AB, qui sont des semaines particulières, tous les enseignant·e·s sont présent·e·s dans l'École. Cette organisation est mentionnée dans l'emploi du temps de l'année remis à la rentrée.

Toutes ces propositions programmées chaque semestre et mobilisant de nombreux partenaires constituent une offre variée dont l'étudiant·e doit se saisir pour enrichir ses pratiques artistiques et les nourrir. Ainsi, chaque année les étudiant·e·s ont le choix entre des propositions renouvelées. L'engagement des étudiant·e·s dans ces dispositifs transversaux est sanctionné par des attributions de crédits.

Les ateliers techniques et technologiques offrent la possibilité d'utiliser un outillage spécialisé sous la responsabilité d'enseignant·e·s qualifié·e·s.

Ces ateliers s'étendent à tous les modes de production, sonores et visuelles de l'art et du design : pratiques numériques, vidéo, photographie, son, impressions, volume (métal, bois, atelier de construction, maquettes/modélisation 3D...), arts du feu.

Les jeudis techniques qui ont lieu chaque semaine A, proposent aux étudiant·e·s une programmation variée de formations techniques, allant de l'initiation au perfectionnement, dans tous les domaines de la création artistique, qui contribuent à construire pour chaque étudiant·e un portefeuille de compétences.

Intégrée aux écosystèmes de l'art et du design, l'École permet aux étudiant·e·s de se familiariser et de se préparer à la diversité des situations professionnelles des artistes et des designers dans le monde d'aujourd'hui et de demain. L'École considère que ce **parcours de professionnalisation** commence dès la première année. Il est ponctué de voyages, de stages en France et à l'étranger, de visites et de rencontres.

En année 5, un programme spécifique intitulé *Au travail !* mis en œuvre avec des partenaires spécialisés (Mécènes du Sud, Documents d'artistes, Têtes de l'Art, Collective, Dos Mares, Art Cade...) permet d'aller plus loin et de mieux appréhender les problématiques professionnelles, notamment fiscales et sociales, et de constituer des ressources mobilisables après le diplôme. Ce programme est aussi accessible aux diplômé·e·s de l'École pendant plusieurs années.

Un cursus progressif

Les enseignements se dessinent dans une progressivité qui conduit l'étudiant·e à élaborer son projet. Ils sont construits en **deux cycles**, chacun sanctionné par un diplôme.

Le premier cycle (6 semestres) permet d'acquérir le socle de connaissances, de pratiques et de savoir-faire permettant de fonder solidement un parcours professionnel créatif.

Le deuxième cycle (4 semestres) permet de spécifier ces connaissances et ces pratiques en développant un projet personnel.

Le parcours de l'étudiant·e est évalué à partir de **3 grands modules** rassemblant des unités d'enseignement :

- > les enseignements théoriques et de langue étrangère ;
- > la méthodologie et la mise en œuvre des recherches artistiques, notamment à travers les champs de pratiques et d'investigation, les workshops et les ARC en années 4 et 5 ;
- > la présentation régulière des productions de l'étudiant·e, qui donne lieu à une évaluation collégiale semestrielle.

Voir le détail des objectifs de chaque cycle sur : www.esadmm.fr



DNSEP BAC+5
(grade : master 2)
**Diplôme National Supérieur
d'Expression Plastique**
Options ART ou DESIGN

Séjour d'étude
à l'étranger (S8)

× Deuxième cycle

Commission d'admission
en deuxième cycle



DNA BAC+3
(grade : licence)
Diplôme National d'Art
Options ART ou DESIGN

Choix de l'option
ART ou DESIGN

CEAP
Certificat d'études
d'arts plastiques

Première année
commune à tous
les étudiants

× Premier cycle

Concours d'entrée



Année 1

L'année 1 est une année commune à tous·tes les étudiant·e·s, à l'issue de laquelle s'effectue le choix de l'option art et design, pour la suite du cursus. Les étudiant·e·s sont donc conduit·e·s à suivre avec assiduité les différents cours théoriques et à expérimenter toute la variété des approches techniques et pratiques, qui s'offrent à eux au sein de l'École. C'est une année particulièrement intense et dense qui demande beaucoup de concentration et d'engagement. L'approche privilégiée est celle de l'expérimentation et de la tentative tout en amorçant la compréhension de ce que peut être le développement d'un travail personnel. L'année s'organise autour de 3 groupes d'enseignements :

« Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques »

Ces enseignements ont pour objectif d'accompagner la découverte de tous les champs des arts plastiques. Ils s'organisent autour des deux grands domaines d'enseignement de l'École : l'art et le design. Volume, peinture, image fixe et en mouvement, son, design d'espace, d'objet, d'innovation sociale... sont abordés au fil de l'année sous forme de modules de trois jours, alliant découverte d'une pratique et de ses savoir-faire et approches expérimentales de mise en œuvre d'un projet. Les cours de « représentation » donnent lieu à un enseignement spécifique d'une journée par semaine.

« Histoire, théorie des arts et langue étrangère »

Outre l'enseignement de l'anglais ou du français langue étrangère pour les étudiant·e·s de langue étrangère, les cours théoriques visent à une consolidation des connaissances fondamentales de l'histoire de l'art et à une initiation aux théories de l'art ainsi qu'à l'esthétique. Ils sont complétés par des cycles de conférences, des voyages d'études et des rencontres avec des personnalités extérieures.

Évaluation du travail plastique et théorique

À la fin de chaque semestre, une évaluation collégiale porte sur la présentation des travaux de l'étudiant·e. À l'issue de cette présentation, une réunion de bilan semestriel examine la progression du travail, l'engagement de l'étudiant·e dans l'École ainsi que la qualité de la recherche et de la production. Au semestre 2, l'équipe pédagogique propose ou non un passage en année supérieure.

La présentation des travaux au semestre 2 s'accompagne d'une présentation du journal de bord, dans lequel l'étudiant·e précise ses premières intentions.

La préparation de ce journal de bord s'organise sous forme de temps de travail qui regroupe les interventions de plusieurs enseignant·e·s (aussi bien artistes que théoricien·ne·s), afin d'accompagner l'étudiant·e dans la découverte des pratiques d'archivage et de transmission de son travail. C'est la première étape du « parcours de l'écrit » qui sera suivi au sein de l'École pendant les 3 ou 5 années que dureront les études.

Les étudiant·e·s qui ne sont pas autorisé·e·s à passer en année 2 ne sont pas admis·e·s à redoubler à l'École, sauf dérogation exceptionnelle dûment motivée.

Année 1 – semestre 1

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits S1
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques		18
Modules design	Contrôle continu/Attribution collégiale	4
Modules art		4
Dessin	C. Gourguechon, C. Hriech, A. Martel, A. Rivière, K. Rougier	3
Suivi du Journal de bord	F. Appy, V. Brito, A. Dezeuze, N. Leger, E. Pasquiou, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian	2
Engagement et capacité d'investigation	Attribution collégiale	4
Conférences / Les amis de mes amis	Contrôle continu/Attribution collégiale	1
Histoire, théorie des arts et langue étrangère		10
Langue anglaise *	C. Jones	2
Histoire de l'art	N. Leger	2
Histoire et actualité du design	P. Delahautemaison	2
Initiation à l'esthétique	V. Brito	2
Couleurs	F. Appy	2
Bilan du travail plastique et théorique		2
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale	2

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Année 1 – semestre 2

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits S2
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques		16
Modules design	Attribution collégiale	4
Modules art		4
Dessin	C. Gourguechon, C. Hriech, A. Martel, A. Rivière, K. Rougier	3
Suivi du Journal de Bord	F. Appy, V. Brito, A. Dezeuze, N. Leger, E. Pasquiou, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian	2
Engagement et capacité d'investigation	Attribution collégiale	2
Conférences / Les amis de mes amis	Contrôle continu/Attribution collégiale	1
Histoire, théorie des arts et langue étrangère		10
Langue anglaise *	C. Jones	2
Histoire de l'art	N. Leger	2
Histoire et actualité du design	P. Delahautemaison	2
Initiation à l'esthétique	V. Brito	2
Couleurs	F. Appy	2
Bilan du travail plastique et théorique		4
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale	2
Journal de Bord	Attribution collégiale	2

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option art

L'objectif premier des études est de donner à l'étudiant·e une formation artistique et intellectuelle lui permettant de développer par la suite un parcours artistique, en prenant en compte la diversité des situations professionnelles des artistes aujourd'hui.

L'option conjugue apprentissages techniques et approches théoriques, qui croisent et enrichissent les explorations artistiques de l'étudiant·e.

Le parcours proposé est un parcours d'émancipation artistique et intellectuelle devant aboutir à une autonomie de la production. La philosophie, l'histoire de l'art, les pratiques d'analyse critique offrent tout au long du cursus des perspectives capables d'étayer des intuitions, des actes artistiques et permettant de situer le travail de l'étudiant·e au sein de la création contemporaine. La formation n'exclut aucun des champs très variés des arts plastiques et visuels.

Les études sont organisées en trois étapes :

La première année est commune à l'option art et à l'option design.

La suite du premier cycle (années 2 et 3), conduit l'étudiant·e à choisir sa ou ses pratiques. Ces deux années sont structurées par des « champs de pratiques et d'investigation » (CPI), qui articulent théorie et pratique autour d'un socle élargi de connaissances et de savoir-faire ancrés dans la création contemporaine.

Une progressivité de semestre en semestre est assurée par un mouvement d'approfondissement et de focalisations qui va amener les étudiant·e·s à construire un socle solide de connaissances et de compétences nécessaire à l'élaboration d'un parcours professionnel dans les champs de la création.

En année 3, un groupe de suivi formé de plusieurs professeur·e·s rencontre les étudiant·e·s une fois par quinzaine pour accompagner collégalement le développement des projets et la préparation du diplôme.

Le premier cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA). L'accès au deuxième cycle est soumis à une commission d'admission qui examine aussi les candidatures d'étudiant·e·s d'autres écoles.

Le deuxième cycle aboutit au DNSEP en fin d'année 5.

Les étudiant·e·s sont accompagné·e·s par une équipe d'enseignant·e·s dédiée et coordonnée.

Les étudiant·e·s sont convié·e·s à plusieurs formes de travail collectif telles les « situations d'essais » pendant lesquelles l'analyse critique est partagée par les étudiant·e·s et les professeur·e·s. L'engagement du travail de chaque étudiant·e éclot dans un format, c'est-à-dire une construction chaque fois inédite dont la complexité inhérente peut se partager, ou tout au moins se discuter, s'affirmer, s'imposer...

Option art – année 2

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits	S3	S4
Méthodologie, techniques et mises en œuvre			16	14
Champ de pratiques et d'investigation (cours et suivi de projets)	Professeur·e·s référent·e·s		5	4
Champ de pratiques et d'investigation (cours et suivi de projets)			5	4
Dessin	K. Rougier		2	2
<i>Ecosystèmes professionnels</i>	P. Oudart		1	1
Bookmaker « Pratiques documentées »	E. Pasquiou			
Engagement dans l'école	Attribution collégiale		1	1
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale		2	2
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	8
Langue anglaise *	C. Jones		2	2
Histoire de l'art	N. Feodoroff		2	2
Théorie de l'art	D. Prisset		2	2
Conférences / Les amis de mes amis	Contrôle continu/Attribution collégiale		2	2
Recherches et expérimentations			2	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale		2	2
Workshop	Attribution collégiale		-	2
Bilan			4	4
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale		4	4

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option art – année 3

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits	S5	S6
Méthodologie, techniques et mises en œuvre			12	4
Champ de pratiques et d'investigation	Professeur·e·s référent·e·s		9	2
<i>Ecosystèmes professionnels</i>	P. Oudart		1	-
Workshop	Professeur·e·s référent·e·s		-	2
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale		2	-
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	5
Langue anglaise *	C. Jones		2	2
Histoire de l'art	A. Dezeuze		2	1
Art et littérature	F. Appy		2	-
Philosophie	C. Marie-Castanet		2	1
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale		-	1
Recherches personnelles plastiques			6	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale		3	2
Rencontre et présentation collective des travaux			3	2
Stage			-	2
Stage			-	2
Bilan et diplôme			4	15
Présentation semestrielle des travaux (semestre 5)			4	-
DNA (semestre 6)			-	15

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option art – année 4

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits	S7	S8
Initiation à la recherche, suivi du mémoire, philosophie et histoire des arts			9	9
Regards critiques sur « Manifesta 13 »	A. Dezeuze		2	2
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale		2	2
Mise en œuvre du mémoire	N. Leger, D. Prisset		2	–
Suivi du mémoire	Directeur·trice de mémoire		–	2
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale		3	3
Projet plastique. Prospective, méthodologie, production			20	20
Situations d'essais	Équipe années 4 et 5		5	5
Origine et évolution du projet			3	3
Qualité des productions	Attribution collégiale		3	3
Présentation formelle et critique des travaux			3	3
Les mots justes	A. Dezeuze, D. Prisset		2	–
ARC — atelier de recherche et de création	Professeur·e·s référent·e·s		3	2
Stage			–	4
Droit de la propriété intellectuelle	C. Letellier, P. Mouron		1	–
Langue étrangère			1	1
Langue anglaise *	D. Tredy		1	1

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option art – année 5

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits	S9	S10
Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire)			20	–
Situations d'essais	Équipe années 4 et 5		8	–
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale		4	–
Les mots justes	A. Dezeuze, N. Feodoroff, N. Leger, D. Prisset		2	–
ARC/séminaire	Professeur·e·s référent·e·s		4	–
Suivi du mémoire	Directeur·trice de mémoire		2	–
Mise en forme du projet personnel			10	–
Inscription culturelle du travail			2	–
Origine et évolution du projet			2	–
Qualité des productions	Attribution collégiale		2	–
Présentation formelle et critique des travaux			2	–
Finalisation du mémoire	N. Leger, D. Prisset		2	–
Épreuves du diplôme			–	30
Mémoire			–	5
Travail plastique	Jury de diplôme		–	25

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option design

L'option design des Beaux-Arts de Marseille propose une formation à la fois ouverte et engagée de la pratique du design, qui assume sans équivoque la diversité de cette discipline. En dehors de toute intention d'hyperspécialisation, son objectif est non seulement de former des designers qui maîtrisent les savoir-faire, les techniques et les méthodes ancrés dans une réalité professionnelle toujours plus exigeante, mais, qui savent aussi et surtout s'adapter à l'évolution permanente de cette réalité tout en affirmant et en cultivant une démarche d'auteur, autonome. Apprendre à apprendre, à désapprendre, à comprendre le contexte d'une commande, les enjeux d'un projet afin d'y développer une réponse qui repose sur l'exercice d'une pensée accompagnée des outils et des techniques adéquats.

L'option design des Beaux-Arts de Marseille s'intéresse aux espaces de l'activité humaine, aux espaces de la vie, depuis la sphère privée jusqu'à l'espace de la ville et sa dimension publique.

L'option travaille sur les espaces et les objets, matériels et immatériels, dans le sens le plus large possible, tout en prenant en compte les enjeux culturels, éthiques et sociétaux. Les espaces de la vie s'étendent de la sphère privée et intime, introspective peut-être, jusqu'à la sphère publique, complexe, extravertie et contradictoire. Proposer, produire une pensée, un objet, un espace réel ou virtuel n'est pas innocent et indemne de toute conscience éthique, politique, environnementale. La rencontre et la prise en compte de l'autre, le dialogue et la complémentarité avec l'autre sont des passages et des moments excitants dans la fabrication du projet. Savoir écouter, parler un même langage en gardant sa singularité d'auteur est un des enjeux fondamentaux de la formation, qui met l'accent sur le développement d'une démarche et d'un langage personnels.

L'enseignement suit, accompagne cette progressivité et cette complexification des contextes. De la sphère privée et intime de la chambre, à la complexité rugueuse de l'espace public. Dans cette progression, les préoccupations esthétiques, éthiques, prospectives et environnementales sont toujours présentes et prépondérantes.

L'objectif est de développer le langage et le positionnement singulier de l'étudiant-e pour lui permettre de s'épanouir, de faire un design d'auteur, sans «faire école».

L'enseignement au sein d'une école d'art et de design est axé sur le projet. Tous les enseignements tendent vers ce but en aidant les étudiant-e-s à révéler et à développer leur capacité à penser, projeter et réaliser un travail qui soit en phase avec les réalités artistiques, sociales et économiques du monde contemporain.

Il n'y a plus de modèles à reproduire, mais des leçons à tirer des expériences et réalisations passées, par la connaissance et l'analyse de celles-ci. L'enseignement est alors pensé comme un aller-retour incessant entre la pratique plastique, l'expérimentation

formelle et matérielle et la connaissance et recherche historique et théorique. Centrer l'enseignement sur le projet suppose de mettre l'étudiant-e en situation de réponse à une sollicitation à laquelle il doit réagir en faisant état de la mise en place d'une méthodologie personnelle, en phase avec les contraintes données.

Pour atteindre cet objectif, trois situations de travail sont proposées.

1. Le travail en atelier, avec une périodicité régulière et une temporalité longue, qui permet d'acquérir les outils spécifiques à la pratique du projet, et qui laisse le temps d'expérimenter avec tout médium, de tirer une leçon de ces expérimentations, et aussi de se confronter aux autres. Les ateliers techniques de l'École — bois, métal, terre, céramique, gravure, impression, sérigraphie, photographie, infographie, vidéo, LoAD — permettent aux étudiant-e-s de découvrir de nombreux modes de production.
2. Le travail en situation de «workshop», événement fort, exceptionnel dans le déroulement du cursus. C'est un temps d'enseignement et de production tendu, compact, qui oblige à la prise de décision rapide et qui permet à l'étudiant-e de vérifier la pertinence de sa méthodologie ou de découvrir de façon intense un matériau, une technologie. Ils sont souvent dirigés par une personnalité extérieure à l'École, invitée par l'équipe pédagogique. C'est donc aussi l'occasion pour l'étudiant-e de découvrir le processus de création d'un professionnel actif sur la scène contemporaine. Le designer n'est pas un créateur solitaire, il est amené à travailler en relation avec d'autres intervenants de différents domaines, le workshop est aussi un moment de préfiguration de cette situation professionnelle, qu'il soit organisé en collaboration avec d'autres écoles ou avec des entreprises.
3. La connaissance historique, sociologique, culturelle du champ dans lequel s'exerce l'activité du designer. Ce sont, outre les cours dédiés, des interventions ponctuelles pendant le temps de l'atelier, au cours desquelles un point particulier de l'histoire de l'art, de l'architecture etc... est exposé.

Option design – année 2

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S3	S4
Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre			16	14
Espaces et publics	Professeur-e-s référent-e-s	5	4	
Objet	Professeur-e-s référent-e-s	5	4	
Coordination	F. Frédout	2	2	
Dessin	K. Rougier	1	1	
3D	A. Schindlbeck	1	1	
Bookmaker	E. Pasquiou	1	–	
<i>Ecosystèmes professionnels</i>	P. Oudart	–	1	
Conférences	Contrôle continu/Attribution collégiale	1	1	
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	8
Langue anglaise *	D. Tredy	2	2	
Histoire de l'art	N. Feodoroff	2	2	
Histoire du design	P. Delahautemaison, F. Entrialgo	2	2	
Théorie de l'art	D. Prisset	2	2	
Recherches et expérimentations			2	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale	2	2	
Workshop		–	2	
Bilan			4	4
Présentation semestrielle des travaux	Attribution collégiale	4	4	

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option design – année 3

Enseignement	Enseignant-e-s	Crédits	S5	S6
Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre			12	4
Coordination	F. Frédout	2	2	
Espaces et publics	Professeur-e-s référent-e-s	5	–	
Objet	Professeur-e-s référent-e-s	5	–	
Workshop		–	2	
Histoire, théorie des arts et langue étrangère			8	5
Langue anglaise *	D. Tredy	2	1	
Histoire de l'art	A. Dezeuze	2	1	
Histoire du design	P. Delahautemaison, F. Entrialgo	2	1	
<i>Ecosystèmes professionnels</i>	P. Oudart	–	1	
Inscription culturelle du travail	Attribution collégiale	2	1	
Recherches et expérimentations personnelles			6	4
Recherches personnelles	Attribution collégiale	4	2	
Rendez-vous individuels	Attribution collégiale	2	2	
Stage, expérimentation des milieux de création et de production			–	2
Stage		–	2	
Bilan et diplôme			4	15
Présentation semestrielle des travaux (semestre 5)	Attribution collégiale	4	–	
DNA (semestre 6)	Jury de diplôme	–	15	

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option design – année 4

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits	S7	S8
Initiation à la recherche, suivi du mémoire, philosophie et histoire des arts			9	9
Lundi c'est le marché	F. Frédout	2		–
Desing	C. Berdaguer, F. Frédout	2		2
Stage		–		4
À voix haute	F. Entrialgo, P. Delahautemaison	2		2
Utopias / Dystopias	R. Kerdreux	1		1
Droit de la propriété intellectuelle	C. Letellier, P. Mouron	2		–
Projet plastique. Prospective, méthodologie, production			20	20
ARC — Atelier de recherche et de création	Professeur·e·s référent·e·s	5		5
Préparation à la vie professionnelle		2		2
Origine et évolution du projet		3		3
Présentation formelle et critique des travaux	Attribution collégiale	3		3
Qualité des productions		3		3
Inscription culturelle du travail		3		3
Suivi des rendez-vous individuels		1		1
Langue étrangère			1	1
Langue anglaise *	D. Tredy	1		1

* Ou français langue étrangère (A. Gadoni)

Option design – année 5

Enseignement	Enseignant·e·s	Crédits	S9	S10
Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire)			20	–
ARC — Atelier de recherche et de création	Professeur·e·s référent·e·s	5		–
Situations d'essais	Équipe années 4 et 5	4		–
Utopias / Dystopias	R. Kerdreux, D. Tredy	2		–
À voix haute	P. Delahautemaison, F. Entrialgo	3		–
Séminaire mémoire	P. Delahautemaison, F. Entrialgo	3		–
Suivi du mémoire	Directeur de mémoire	3		–
Mise en forme du projet personnel			10	–
Suivi des rendez-vous individuels		2		–
Origine et évolution du projet		2		–
Présentation formelle et critique des travaux	Attribution collégiale	2		–
Qualité des productions		2		–
Inscription culturelle du travail		2		–
Épreuves du diplôme			–	30
Mémoire	Jury de diplôme	–		5
Travail plastique		–		25

III. Évaluation

Le fonctionnement des crédits « ects »

« L'European Credits Transfer System » (ECTS) est un système européen d'acquisition de points qui permet une reconnaissance et un transfert des crédits obtenus dans un établissement vers d'autres établissements d'enseignement supérieur de la Communauté européenne.

Il a été mis en place dans le cadre du Processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Europe, dit « Processus de Bologne » pour faciliter la mobilité des étudiant·e·s et des jeunes diplômé·e·s en Europe, mais aussi d'un établissement à un autre et d'un cursus à un autre au sein d'un même pays.

La mise en place de ce système s'est accompagnée d'une politique d'harmonisation des cycles d'études après le baccalauréat (3/5/8 ans), appelée en France « LMD » (Licence/Master/Doctorat). L'École délivre des diplômes donnant grade de licence et de master.

Le calcul et la validation des crédits ECTS sont effectués par semestre :

30 crédits par étudiant·e doivent être acquis pour chaque semestre d'étude. Le calcul est cumulatif : ainsi, pour obtenir une licence (3 années d'études), un·e étudiant·e doit valider 180 crédits. Un master (5 années d'étude) représente 300 crédits.

Un crédit équivaut à une somme de travail de l'étudiant·e estimée entre 20 et 30 heures (ces heures comprennent les heures de cours ou d'atelier encadrées par des professeur·e·s, mais aussi le travail personnel de l'étudiant·e dans et/ou hors de l'École). Les fiches récapitulatives des enseignements par année dans ce livret précisent le nombre de crédits attribués à chaque unité d'enseignement. Sur la fiche individuelle d'évaluation de l'étudiant·e, apparaît, en complément, une appréciation qualitative du travail du semestre.

Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits aux Beaux-Arts de Marseille

Deux grands types d'évaluation coexistent au sein de l'École :

- › Un contrôle continu, assuré par les enseignants responsables des différentes unités d'enseignement (cours, ateliers, séminaires, workshops, CPI, ARC). Ces évaluations reposent sur des modalités variées — devoirs écrits, entretiens individuels, travaux collectifs, contrôle de l'assiduité, etc. — qui sont précisées dans les fiches de présentation de chaque enseignement.
- › Une présentation des travaux devant un jury d'enseignant·e·s qui évaluent collégalement la pertinence et la qualité de la production du semestre.

C'est à l'issue de cette présentation semestrielle qu'a lieu la réunion de bilan au cours de laquelle les crédits sont délivrés.

La présentation semestrielle des travaux

La présentation des travaux du semestre constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée par contrôle continu et qui mesure et analyse le parcours engagé. L'entretien avec l'étudiant·e autour de la présentation de ses travaux permet d'évaluer la qualité de ses réalisations plastiques, leur articulation avec une maîtrise théorique et leur ancrage dans la création contemporaine, mais aussi de l'interroger sur les diverses expériences pédagogiques et artistiques qui ont ponctué son semestre : stages, workshops, rendez-vous individuels, conférences, voyages, etc.

L'ordre de passage des étudiant·e·s est fixé par les professeur·e·s coordinateur·e·s de l'année et transmis au secrétariat une semaine au plus tard avant la présentation. Celle-ci est publique : il est ainsi conseillé aux étudiant·e·s, notamment en année initiale, de suivre les présentations des autres étudiant·e·s afin de mieux comprendre le fonctionnement pédagogique ainsi que les enjeux des options art et design.

Les crédits du semestre sont attribués lors de la réunion de bilan qui rassemble les président·e·s de chaque jury, en présence des étudiant·e·s délégué·e·s. La composition des jurys est constituée par le directeur général de l'École ou son représentant. Il préside la réunion de bilan.

L'articulation des deux types d'évaluation (continue et semestrielle) permet une lecture qualitative et individualisée du parcours

de l'étudiant-e, qui se traduit dans sa fiche d'évaluation semestrielle.

Aux semestres 6 et 10, les crédits attribués par le jury lors du passage du diplôme (15 au DNA, 30 au DNSEP) constituent un troisième niveau d'évaluation.

L'échelle d'appréciation de l'École.

A	★	Excellent
B	♥	Très bien
C	👍	Bien
D	✓	Satisfaisant
E	♠	Passable
FX	👎	Insuffisant
F	💡	Travail non rendu

Dans chaque unité d'enseignement (cours, ateliers ou ARC) les crédits sont obtenus ou refusés en totalité. L'appréciation minimum de E (passable) est requise pour l'obtention des crédits.

Contrat d'études & assiduité

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire à tout niveau d'études, ainsi que la participation active à la vie pédagogique de l'école. En s'inscrivant à l'école, les étudiant-e-s s'y engagent formellement. Cet engagement est aussi la contrepartie demandée à l'effort consenti par la puissance publique pour offrir et garantir un enseignement de qualité pour des droits d'inscription abordables. On peut évaluer le coût d'une année à l'École pour un étudiant-e à plus de 10 000 euros.

Les étudiant-e-s boursier-e-s ont, comme les autres, une obligation de présence aux cours et ateliers. Au-delà de trois appréciations «F: travail non rendu» sur le relevé semestriel, le CROUS est prévenu de l'absence et procède à une suspension de la bourse.

Trois semaines après la rentrée, une journée d'inscription pédagogique est organisée pour les étudiant-e-s d'années 1 à 5.

Chaque étudiant-e doit se présenter à son bureau de la vie étudiante afin de prendre connaissance et signer son contrat d'études où sont précisés ses choix de workshop, de champs de pratiques et d'investigation (CPI), d'atelier ou atelier de recherche et de création (ARC). Le contrat d'étude est cosigné par l'étudiant-e et le directeur général.

Toute modification en cours d'année doit donc obligatoirement être signalée aux chargées de la vie étudiante. La fiche d'évaluation semestrielle de l'étudiant-e est en effet établie à partir de ce contrat: elle est ainsi propre à chaque étudiant-e, et reflète ses choix et son parcours individuel de formation.

Toute absence, pour raisons de santé, familiales ou autre doit être justifiée. En dehors de ces cas particuliers et au-delà de plusieurs absences à un même enseignement, les crédits concernés ne seront pas validés et l'étudiant-e s'expose à des sanctions (cf. règlement intérieur de l'école sur www.esadmm.fr).

La présence des étudiant-e-s aux cours théoriques est contrôlée, soit par une feuille d'appel, soit par l'organisation de devoirs sur table au cours du semestre, non annoncés au préalable.

Le travail personnel implique une présence dans les ateliers et ateliers techniques de l'établissement. Tout travail personnel réalisé hors l'enceinte de l'école doit s'intégrer dans un projet d'étude et de recherche.

Calcul, échéances et rattrapage des ECTS

Le nombre maximum de crédits pouvant être obtenus par semestre est de 30. Ces crédits se répartissent entre différents modules d'enseignement.

Le passage de l'étudiant-e en année supérieure est subordonné à l'obtention d'au moins 54 crédits européens à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

Tous les crédits correspondant à un cycle, hormis les crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Passage en année supérieure

Année 1

Deux réunions d'évaluation et de bilan à l'issue du semestre 1 et 2 permettent de mesurer le parcours engagé par l'étudiant-e, de l'analyser et de lui faire part des évaluations de son travail. À cette fin, une appréciation écrite accompagnée du nombre de crédits obtenus est communiquée à chaque étudiant-e sur son relevé semestriel. L'obtention de 60 crédits sans exception sur les semestres 1 et 2 est obligatoire pour le passage en année 2.

Le redoublement n'est pas autorisé dans l'école sauf dérogation dûment motivée.

Année 2 (semestres 3 et 4)

L'obtention de 114 à 120 crédits est requise au semestre 4 pour le passage en année 3. L'étudiant·e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres, quel que soit le cursus choisi, obtient le certificat d'études d'arts plastiques délivré par le directeur général de l'établissement.

Année 3 (semestres 5 et 6)

Le passage du semestre 5 au semestre 6 nécessite l'obtention de 150 crédits. Au semestre 6, 15 crédits sont délivrés lors de la réunion d'évaluation et de bilan et 15 crédits sont délivrés lors de l'obtention du DNA.

Admission en deuxième cycle

L'ensemble des 180 crédits et le DNA sont requis pour solliciter une admission en 2^e cycle. Cette admission est décidée par le directeur général ou son représentant après avis de l'équipe pédagogique.

Année 4 (semestres 7 et 8)

L'obtention de 234 à 240 crédits est requise au semestre 8 pour le passage en année 5.

Année 5 (semestres 9 et 10)

L'obtention de 270 crédits est requise pour le passage au semestre 10. Les 30 crédits du semestre 10 sont attribués en totalité lors du passage du diplôme : 25 crédits pour l'épreuve plastique et 5 crédits pour le mémoire.

Rattrapages

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage entre les années 1 et 2, ainsi qu'entre les années 3 et 4 (l'obtention de 60 crédits est requise pour intégrer le S3 et de 180 crédits pour accéder au S7).

Dans tous les autres cas, les crédits manquants en fin de semestre doivent obligatoirement être rattrapés lors du semestre suivant (dans la limite de 6 crédits entre le S4 et le S5, et entre le S8 et le S9).

Rattrapage des enseignements théoriques et de langue vivante : un seul rattrapage est organisé pour chaque enseignement : les étudiant·e-s en échec sont tenu·e-s de s'y présenter. Seuls les étudiant·e-s ayant régulièrement suivi les cours sont autorisé·e-s à se présenter au rattrapage.

Rattrapage des enseignements pratiques et artistiques (modules d'enseignement d'année 1, cours de dessin, ateliers de design, champs de pratiques et d'investigation, situations d'essais crédits de bilan...) : Il n'y a pas de devoir de rattrapage. C'est l'appréciation obtenue lors du semestre suivant qui permet de rattraper les crédits non obtenus au semestre précédent. L'absence justifiée à un workshop (certificat médical) donnera lieu à l'inscription de l'étudiant·e dans un autre workshop.

Redoublements

La réunion de bilan des semestres S2, S4, S6, S8 et S9 constituée par les président·e-s des jurys et présidée par le directeur général ou son représentant, fait le point sur le nombre de crédits obtenus par l'étudiant·e et statue, le cas échéant, sur les possibilités de redoublement.

L'année 1 est une année probatoire, dans la mesure où l'étudiant·e y fait le constat de ses aptitudes ou non à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années. C'est en ce sens que les redoublements ne peuvent être effectués que par dérogation dûment motivée.

En années 3 et 5, les étudiant·e-s autorisé·e-s à présenter le diplôme, mais n'obtenant pas tous les crédits attachés aux épreuves de diplôme, sont autorisés à redoubler dans l'établissement.

Dans les autres cas, seul·e-s les étudiant·e-s ayant fait preuve d'une présence et d'un engagement réguliers dans l'école pourront être admi·e-s à redoubler.

L'année de redoublement nécessite aussi une présence et un engagement constant de l'étudiant·e, et ce, quel que soit le nombre de crédits déjà obtenus l'année précédente.

Admission en 2^e cycle

L'accès au 2^e cycle est conditionné à la réussite au DNA. Il s'agit cependant d'une procédure distincte de celle du diplôme. Les étudiant·e·s souhaitant effectuer un deuxième cycle dans l'École afin d'obtenir un DNSEP donnant grade de master 2 doivent en faire la demande et constituer un dossier artistique qui sera présenté à la commission d'admission en 2^e cycle. Cette commission, constituée de professeur.e.s, examine conjointement les candidatures des étudiant·e·s de l'École et d'étudiant·e·s issus d'autres établissements. Les étudiant·e·s peuvent, de la même manière, concourir à l'accès dans d'autres écoles (un accord ou un refus de la commission ne valant que pour notre École).

La capacité des étudiant·e·s à poursuivre des études en 2^e cycle est évaluée sur la base des résultats obtenus en 1^{er} cycle, du dossier artistique et d'un entretien. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- > Motivation
- > Expression plastique/qualité de la recherche
- > Connaissances générales
- > Aptitude à l'analyse.

La commission d'admission en 2^e cycle se réunira les 15 et 16 avril. Les candidatures doivent être envoyées avant le 26 mars.

Les diplômes : modalités d'attribution

DNA | Diplôme National d'Art

Option art et option design, à l'issue de l'année 3. Diplôme conférant grade de licence.

Les épreuves du DNA consistent en :
Un entretien avec un jury comprenant la présentation par l'étudiant·e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Les épreuves durent 30 minutes (hors délibération du jury).

Les dossiers pédagogiques des candidat·e·s sont à la disposition du jury pour une éventuelle consultation. Les étudiant·e·s produisent en complément un rapport de diplôme adressé aux membres du jury au plus tard quinze jours avant le passage du diplôme.

15 crédits sont attribués au moment du passage et de la réussite du diplôme.

Le jury de DNA est constitué de 3 membres :

- > deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement
- > un·e enseignant·e·s de l'établissement

L'un des membres du jury est un représentant des sciences humaines. Le jury du diplôme national d'art est nommé par le directeur général de l'établissement. La·le président·e du jury est désigné·e par le directeur général de l'établissement parmi les personnalités qualifiées. Des suppléant·e·s sont nommé·e·s dans les mêmes conditions. Le jury de diplôme national d'art se réunit valablement si les trois membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

La décision du jury est souveraine.

Critères nationaux d'évaluation du DNA :

- > présentation formelle et critique des travaux ;
- > pertinence du parcours et des recherches liés aux travaux ;
- > contextualisation du travail (justesse et diversité des références) ;
- > qualité des réalisations.

Aucun·e candidat·e ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNA.

DNSEP | Diplôme **National Supérieur** **d'Expression Plastique**

Option art et option design, à l'issue de l'année 5 (diplôme inscrit au niveau 1 du Répertoire national des certifications professionnelles – RNCP).

Diplôme conférant grade de master 2.

Les épreuves du DNSEP consistent en :

- › la soutenance d'un mémoire d'une durée de 20 minutes;
- › la présentation et la soutenance d'un projet plastique ou de design personnel d'une durée de 40 minutes.

Pour être admis à se présenter au DNSEP, l'étudiant-e doit avoir obtenu la totalité des crédits requis (270 crédits au semestre 9).

Le jury de DNSEP est composé de 5 membres :

- › 4 personnalités qualifiées extérieures à l'établissement;
- › 1 représentant-e de l'École choisi parmi les enseignant-e-s.

Le jury est nommé par le directeur général de l'établissement sur proposition de l'équipe pédagogique. Le-la président-e est choisi-e parmi les personnalités qualifiées.

Le jury de soutenance du mémoire comprend le représentant de l'école et l'une des 4 personnalités qualifiées. Il est présidé par un-une docteur-e. Pour chacun des membres titulaires, un-e suppléant-e est désigné-e dans les mêmes conditions.

L'évaluation du mémoire porte notamment sur la pertinence du choix du sujet, la capacité de l'étudiant-e à adopter un point de vue critique, la justesse des références bibliographiques et de leurs articulations avec le projet, la qualité du travail rédactionnel et celle de l'entretien avec le jury.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres. L'ensemble du jury de Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique assiste à la présentation du travail artistique.

Il délibère ensuite sur l'attribution du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il délivre les crédits correspondant au travail plastique (25 crédits) et au mémoire (5 crédits).

La décision du jury est souveraine.

Critères nationaux d'évaluation du DNSEP :

- › présentation formelle et critique du projet;
- › élaboration du projet et processus de la recherche;
- › positionnement du travail (pertinence des références, et de l'articulation des connaissances, niveau de conceptualisation);
- › qualité des productions.

Aucun-e candidat-e ne peut se présenter plus de deux fois aux épreuves du DNSEP.

IV. Unités d'enseignement

Au fil de son cursus dans l'École, l'étudiant-e est confronté-e à plusieurs types d'unités d'enseignement :

- > les champs de pratiques et d'investigation, dans lesquels elle-il déploie son travail plastique (en années 2 et 3);
- > les enseignements théoriques;
- > Les ateliers de recherche et de création (ARC) en deuxième cycle (années 4 et 5) et les séminaires;
- > les conférences et les rencontres;
- > les workshops, souvent avec des intervenant-e-s extérieur-e-s;
- > l'accompagnement du journal de bord, du rapport de diplôme pour le DNA et du mémoire pour le DNSEP;
- > les voyages pédagogiques.

Mais, au cœur de l'enseignement des Beaux-Arts, se situe le travail individuel de création.

Le travail individuel de création

C'est le travail individuel de création de l'étudiant-e qui constitue le socle du cursus au sein de l'École, en art comme en design. Les expérimentations successives modèlent le projet dans une interaction constante avec les enseignant-e-s. Questions formelles, techniques, matériologiques, choix de médiums et de supports, construction culturelle et théorique de l'origine du projet et des familles de références : ces interactions sont le gage de la réussite. Il est donc indispensable de travailler dans l'école et de solliciter assidument les enseignant-e-s.

En année 1, toute l'année est ponctuée par des modules d'enseignement qui permettent de découvrir tous les champs de la création enseignés à l'École. Les étudiant-e-s sont par ailleurs encouragé-e-s à solliciter l'équipe enseignante pour de premiers rendez-vous autour du travail personnel, pendant les semaines dédiées à la production personnelle.

Aux semestres 3, 4 et 5 l'étudiant-e choisit un certain nombre de champs de pratiques et d'investigation qui apparaissent dans son contrat d'études, avant de se concentrer sur la préparation du DNA au semestre 6.

Lors du deuxième cycle, l'étudiant-e entre dans la construction d'un projet, suivi par une équipe d'une dizaine de professeur-e-s, dont les interventions se partagent entre des entretiens individuels et collectifs, tant dans le suivi du travail de création que du mémoire. Les étudiant-e-s de l'année 2 à l'année 5 sont rassemblé-e-s dans des ateliers qui s'organisent autour de **3 pôles** :

✖ **Peinture et dessin**

✖ **Volume**

✖ **Média**

Tous les étudiant-e-s présentent lors des évaluations semestrielles, un document récapitulatif des différents rendez-vous individuels avec des professeur-e-s réalisés lors du semestre et les enseignements qu'il en a tirés.

Le jury peut ainsi évaluer l'importance et la fréquence de ces rendez-vous, mais aussi prendre connaissance des commentaires de l'étudiant-e sur la manière dont elle-il s'est approprié-e le contenu de cet échange pour l'avancée de son travail.

Les champs de pratiques et d'investigation – CPI

Les champs de pratiques et d'investigation constituent un format d'enseignement en années 2 et 3 des options art et design. Ils se définissent par :

- › une progressivité de semestre en semestre assurée par un mouvement d'approfondissement et de focalisations qui vont amener en DNA les étudiant·e·s au seuil de la phase projet tout en les rassurant sur leur maîtrise ou leur capacité à mobiliser des savoir-faire nécessaires à la réalisation de leurs projets ;
- › un ancrage dans la création contemporaine ;
- › une articulation précise et nourrie entre théorie et pratique ;
- › une invitation à l'ouverture disciplinaire en année 2, par l'acquisition d'un socle élargi de connaissances et savoir-faire, qui prolongent les initiations des modules d'année 1.

Chaque champ de pratiques et d'investigation regroupe 3 à 5 enseignant·e·s et propose une journée d'enseignement par quinzaine pour l'année 2 et pour l'année 3 option art, deux journées pour l'option design.

La journée consacrée au champ de pratiques et d'investigation débute par un cours articulant ancrage culturel et artistique et dimensions techniques. La demi-journée restante est consacrée au suivi des projets d'étudiant·e·s. Chaque étudiant·e d'année 2 suit deux champs de pratiques et d'investigation.

En année 3, les étudiant·e·s peuvent continuer à circuler entre plusieurs champs de pratiques et d'investigation, mais, en art, elle·il choisissent d'arrimer leur pratique à un seul champ. La programmation spécifique à chaque semestre laisse suffisamment de place à l'accompagnement des projets des étudiant·e·s et à la préparation du diplôme.

Les rendez-vous de coordination sont des temps d'échanges critiques assurant la synthèse des différents champs et un suivi collégial du développement des recherches personnelles des étudiant·e·s. En année 2, ces rendez-vous mettent l'accent sur la construction de méthodologies de recherche, alors qu'en année 3, ils sont davantage centrés sur la mise en espace des travaux et la préparation du diplôme.

Les enseignements théoriques

Les enseignements théoriques ont toute leur place dans la pédagogie de l'École.

En première année, ils visent à fournir aux étudiant·e·s un socle de connaissances communes sur l'histoire de l'art et du design et sur les grands courants de l'esthétique. Les cours d'anglais sont remplacés par des cours de français langue étrangère pour les étudiant·e·s non francophones qui ont besoin de renforcer leur niveau de langue.

En premier cycle, les modules d'histoire et théorie des arts et de langue étrangère sont structurés autour de trois à quatre grands cours obligatoires :

- › le cours d'anglais (ou de français langue étrangère) ;
- › un grand cours d'histoire de l'art, chronologique en années 1 et 2 ; thématique et méthodologique en année 3 ;
- › un cours de philosophie ou de théorie de l'art
- › un cours de théorie de l'art thématique et ouvert aux champs des sciences humaines et de la littérature.

Les étudiant·e·s de l'option design suivent un cours d'histoire du design.

Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir une solide culture artistique et de se familiariser avec les concepts et notions essentiels de la philosophie et des théories de l'art. La perspective historique est complétée par des cours davantage centrés sur l'actualité de l'art et/ou du design.

Des séances d'anglais complètent la formation, avec des méthodologies variées (visites d'ateliers en anglais, analyse filmique en anglais, etc.).

En deuxième cycle, les étudiant·e·s suivent les cours d'anglais (année 4), les conférences, ainsi qu'un cours d'histoire de l'art (années 4 et 5). Mais, l'apport des professeur·e·s de théorie se situe principalement autour de trois types d'enseignement : les Ateliers de Recherche et de Création (ARC) qui constituent l'une des formes d'initiation à la recherche ; l'accompagnement par les directeur·trices de mémoire ; le cours de méthodologie de l'écriture du mémoire.

Un séminaire de recherche est également proposé en partenariat avec le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Mucem.

Les ateliers de recherche et de création – ARC

Les Ateliers de Recherche et de Création (ARC) sont des unités d'enseignement communes aux options design et art, qui sont proposées de manière transversale à tous les étudiant·e·s d'années 4 et 5 des deux options. Leur liste évolue chaque année en fonction des nouveaux projets des professeurs.

L'ARC est une des formes de l'initiation à la recherche en deuxième cycle. L'objectif est d'assurer un enseignement théorique et pratique d'un contenu préalablement identifié, développant une intention construite, une méthode, un calendrier.

À ce titre, l'ARC comporte une dimension transversale à la méthodologie de la recherche et la culture générale. Il peut également comporter un enseignement et une expérimentation des techniques.

L'ARC est une forme pédagogique en soi, ne se substituant ni aux cours, ni aux entretiens avec les étudiant·e·s. Il relève d'une démarche transversale, permettant à des enseignant·e·s de définir ensemble un questionnement, une problématique qui leur est propre, sur l'art ou le design et qu'il s'agit de porter et partager avec un groupe d'étudiant·e·s, tant théoriquement que pratiquement. L'ARC peut donner lieu à des invitations extérieures, à un voyage, à des workshops: sa forme, tout en étant très construite, peut être varier d'un projet à un autre. Les ARC donnent lieu à évaluation et attribution de crédits.

Les séminaires

Les séminaires constituent aussi une forme d'initiation à la recherche en deuxième cycle, et peuvent, ou non, être à l'initiative de l'un des programmes de recherche de l'École. Ils engagent une réflexion, d'ordre théorique, sur une problématique donnée. Celle-ci se déploie lors de rendez-vous bimensuels, autour d'un petit groupe d'étudiant·e·s et de professeur·e·s. Le travail est nourri par une programmation d'invités, dont les conférences sont ouvertes à l'ensemble de l'École.

Les séminaires impliquent de la part des étudiant·e·s un travail de recherche et une production écrite ou plastique. Les étudiant·e·s en sont les co-constructeurs·trices. C'est en ce sens qu'ils·elles participent de l'initiation à la recherche.

Les conférences et les rencontres

Les enseignements théoriques sont complétés par des conférences et des rencontres avec des artistes, des designers, des chercheurs et des professionnels du monde de l'art et de la culture. Plusieurs cycles de conférences sont organisés chaque année. Les conférences ont lieu le mercredi entre 12h et 13h30 à l'amphithéâtre.

Les cycles de conférences sont complétés par une programmation, plus ponctuelle, d'intervenant·e·s varié·e·s, qui se structure davantage autour de la discussion, de la rencontre et du débat. Cette programmation est souvent liée à l'actualité artistique, ou encore, par exemple, à l'intervention d'un·e artiste invité·e à l'École pour un workshop.

La participation à ces conférences et rencontres fait partie intégrante du cursus d'études à l'École. Cette participation contribue à l'évaluation de l'engagement de l'étudiant·e. En années 1 et 2, elle est sanctionnée par des crédits.

Les workshops

Les workshops sont des temps de travail partagés, de quelques jours à une semaine, faisant souvent appel à une personnalité invitée extérieure à l'École. Ils peuvent, sur proposition des enseignant·e·s, embrasser tous les champs de la création, y compris ceux qui ne sont pas exclusivement plastiques. Les workshops concernent les étudiant·e·s de l'année 2 à l'année 5, qui s'y inscrivent en raison de leur intérêt pour le thème proposé ou pour la personnalité invitée. Le workshop constitue un moment fort de réflexion et de création. Privilégiant l'acte créatif, il convoque techniques, méthodologies et fabrications dans d'autres temporalités, plus courtes et plus denses. Leurs descriptions figurent dans le programme des workshops remis à chaque étudiant·e en début d'année universitaire. Le nombre d'inscrit·e·s est, selon les workshops, limité.

La plupart des workshops donnent lieu à une présentation publique du travail en fin de semaine, à destination de tous les étudiant·e·s et des enseignant·e·s de l'École, le plus souvent dans les galeries de l'école à Luminy. Ce moment de restitution peut prendre des formes variées de valorisation et de bilan.

Les workshops sont obligatoires en année 2 et 3 et donnent lieu à évaluation et attribution de crédits. La plupart des workshops sont rassemblés sur deux semaines, l'une au premier semestre, l'autre au second, afin de libérer les étudiant·e·s de leurs enseignements hebdomadaires, et surtout d'introduire une

véritable rupture avec le quotidien de l'École de façon à bénéficier pleinement de l'énergie inhérente à ce type de projet.

Les enseignements d'années 2 et 3 sont suspendus pendant les semaines de workshops.

Le parcours de l'écrit

Tout au long du cursus, les étudiant-e-s sont amenés à produire des documents écrits très divers, dont la forme comme la finalité s'éloignent des modèles académiques ou des exercices scolaires. Ils préfigurent aussi les formes d'écrits qui seront produits ensuite tout au long de la carrière professionnelle des diplômé-e-s. En outre, l'écrit est aussi une pratique plastique associée à d'autres pratiques, et parfois même autonome.

Ce parcours de l'écrit est important et donne lieu à évaluation. Les diplômés, à l'issue de la troisième année comme de la cinquième prennent en considération ces travaux écrits.

Le journal de bord (année 1)

Ce premier document se veut la synthèse du travail de l'année 1 telle que perçue par l'étudiant-e : apprentissage des pratiques et désirs personnels. Ce journal de bord incite l'étudiant-e à cultiver le goût de la prise de note, à enregistrer ce qui l'a attiré dans les enseignements, à donner sens aux premières investigations plastiques.

Il s'agit d'un document dont l'écriture et la mise en œuvre sollicitent plusieurs types d'enseignements : ateliers d'écriture, formations à la mise en page et aux recherches documentaires, réflexions sur les pratiques d'archivage... Ce document doit être finalisé pour le mois de juin et remis au plus tard le 20 mai.

Le rapport de diplôme (année 3)

Le rapport de diplôme, consulté par le jury du DNA en année 3, révèle la capacité de l'étudiant-e à mettre en perspective sa pratique artistique avec sa culture théorique et plastique. Il invite l'étudiant-e à étayer ou à élargir son travail par une réflexion nourrie d'exemples et à développer une famille d'affinités. Il annonce l'esquisse d'un projet personnel. Il est déposé au secrétariat de l'année 3 en deux versions : papier et numérique juste après la présentation des travaux de S6.

Le mémoire de DNSEP

✕ option art

Le mémoire est un exercice rédigé accompagnant le DNSEP et donnant lieu à une évaluation spécifique valant 5 crédits (ces crédits sont indissociables des 25 autres concernant le travail plastique).

Ce mémoire en école d'art n'est pas contraint par les règles et usages du mémoire universitaire. Il s'agit d'un exercice à part entière répondant à des enjeux qui lui sont propres. Il ne porte pas directement sur le travail plastique de l'étudiant-e mais donne une lecture de son territoire de recherche tout en attestant une prise de distance réflexive : il permet de conduire plus loin et sous une autre forme des intuitions rencontrées dans le travail.

L'étudiant-e doit concevoir et mettre en œuvre une stratégie d'écriture adaptée à ce projet. Toutes les formes sont possibles (essai, recueil, pièce de théâtre, protocole, album illustré, BD, article, entretien, lettre, etc.) ; ni le registre de langue ni le ton ne sont imposés ; la réflexion peut se référer à tous les territoires de la création et de la connaissance ; mais quelle que soit la stratégie adoptée, elle doit être menée à bien avec exigence et constance.

L'exercice est ouvert à l'expérimentation et comporte quelques règles :

- › L'étudiant-e doit solliciter dès le semestre 7 un-e enseignant-e qui s'engagera à être directeur-trice du mémoire – tous les enseignant-e-s de l'école, praticiens-ciennes comme théoriciens-ciennes, peuvent remplir ce rôle. Le-la directeur-trice est un interlocuteur privilégié pour l'étudiant-e, les différentes étapes du travail feront l'objet d'un suivi et de discussions avec elle-lui.
- › Le mémoire ne peut être finalisé qu'après sa validation par le-la directeur-trice. Le mémoire doit compter entre 15 000 et 30 000 signes (espaces compris).
- › Il peut inclure toute sorte d'images, de sources, de références ou de liens internet, mais les reproductions, citations et autres emprunts doivent systématiquement être mentionnés et accompagnés de leurs références afin d'éviter toute forme de plagiat.
- › Au moment du rendu, le mémoire est accompagné d'une note d'intention de 1 500 signes (maximum) resituant le projet et expliquant ses enjeux.
- › Le mémoire est produit en trois exemplaires papier. L'un est envoyé au jury extérieur, l'autre est destiné au représentant de l'école et devra être présenté dans le lieu de passage du diplôme. Le troisième est conservé dans les archives de la bibliothèque de l'école. Le mémoire doit également être numérisé au format PDF.

Consulté par des personnalités extérieures à l'école puis archivé à la bibliothèque, le mémoire n'est pas un objet éphémère mais un travail destiné à être conservé. La qualité de son contenu comme celle de sa forme doivent correspondre à cet horizon.

Des formats alternatifs (audio, vidéo, web...) sont envisageables, mais doivent être discutés au cas par cas avec les coordinateur.trices d'année et les directeur.trices et obtenir leur accord.

Un « atelier-mémoire » obligatoire accompagne les étudiant.e-s, les aide à lancer le travail dès le début du semestre 7 et à avancer dans sa mise en œuvre.

Les échéances de réalisation du mémoire s'étalent ensuite comme suit :

- > fin du semestre 7 : rendu d'un début de rédaction de 5 000 signes minimum accompagné d'une courte bibliographie
- > semestre 8 : rédaction du mémoire à envoyer aux directeur.trice.s pour évaluation
- > semestre 9 : rendu des épreuves début janvier (mémoire fini imprimé au noir non relié mais maqueté) / remise définitive fin janvier pour envoi au jury.
- > semestre 10 : soutenance blanche puis soutenance du mémoire en mars-avril

✕ option design

Le processus d'écriture est à la fois le réceptacle et le vecteur de la pensée qui doit alimenter tout projet de design. Il peut, parfois, en être le moteur. Le mémoire est l'objet qui rend lisible et met en forme cette pensée, qui contextualise le projet — il délimite un territoire de recherche, identifie des enjeux — et doit faire émerger un questionnement, un propos, un discours qui, quel que soit le sujet traité, doit interroger et alimenter le design en tant que discipline à la fois pratique et théorique.

Pour autant, cette pensée n'a pas de format. Elle est propre à chacun et c'est dans cette singularité intrinsèque que se niche la liberté formelle du mémoire (essai, récit, fiction, journal de bord, articles, chroniques, etc.). L'enjeu du mémoire lui-même, au-delà de sa valeur académique, est de donner à l'étudiant.e l'occasion de faire l'expérience de l'écriture, de trouver une voix, un ton capable de porter son engagement de designer. Le sujet de ce mémoire est déterminé par les étudiant.e-s, en concertation avec l'équipe enseignante. Ils doivent faire preuve, dans toutes les étapes de sa rédaction, d'une autonomie de pensée, de distance critique et de rigueur méthodologique. Si le format attendu n'est pas de type universitaire, le mémoire doit néanmoins rendre compte d'un champ de connaissances en lien avec le propos tenu et les enjeux abordés ainsi que s'appuyer sur des recherches et une bibliographie consistante.

Des séances d'accompagnement à l'écriture du mémoire ont lieu toute l'année en semestre 7, 8 et 9 sous forme de séances collectives (lectures de textes, de présentation de l'avancement du travail, mise en page et typographie), et d'entretiens individuels.

Une séance de préparation à la soutenance a lieu quelques semaines avant le diplôme. Ces séances sont assurées par les enseignant.es de culture générale de l'option.

En plus du suivi par les deux professeur.e-s en charge du séminaire d'écriture du mémoire, un directeur.trice de mémoire est proposé par l'étudiant.e pour suivre son travail.

L'écriture du mémoire commence dès le début du semestre 7 :

- > évaluation du semestre 7 : première note d'intention où le sujet et les premières références bibliographiques sont précisés ;
- > évaluation du semestre 8 : rendu de quelques pages qui rendent compte du propos, de la structure et de la forme du mémoire. Esquisse de plan si nécessaire ;
- > évaluation du semestre 9 : rendu du texte final avec essai de mise en forme ;
- > rendu définitif : semaine du 3 au 7 février 2021.

Les voyages pédagogiques

Ils ponctuent la formation et le cursus des étudiant.e-s à l'École. Ces déplacements permettent aux étudiant.e-s de découvrir des lieux et des événements majeurs de la scène artistique nationale ou internationale : grandes expositions, biennales, foires d'art contemporain et de design, situation artistique d'une ville ou d'un territoire. Ces visites, d'une journée à une semaine, proposés et organisés par les enseignant.e-s et le service de la vie étudiante de l'École, constituent des voyages intégrés dans le cursus, dont le coût est partiellement pris en charge par l'école. Certains workshops ou ARC peuvent aussi occasionner des voyages, lorsque, par exemple, ils sont organisés en partenariat avec des écoles ou des institutions françaises ou étrangères.

Les modalités de participation à ces voyages, notamment les règles de sécurité à respecter, sont précisées dans le règlement intérieur de l'École.

V. Vie étudiante

Le parcours d'enseignement et de recherche aux Beaux-Arts de Marseille est un parcours d'émancipation individuelle et collective. Il ne s'agit pas de consommer des enseignements fournis sous des emballages variés mais d'être acteur de son projet d'étude pour pouvoir construire ensuite un projet de vie professionnelle réussi.

La pédagogie y est donc fondée sur l'engagement personnel et sur l'autonomie. Elle s'articule, dès le premier cycle, autour de l'accompagnement de projets individuels ou collectifs et d'expériences de création. Les étudiant·e·s sont ainsi encouragé·e·s, dès leur première année, à mobiliser toutes les ressources techniques, technologiques, humaines et artistiques à leur disposition dans l'École et à la considérer comme un outil dont il convient de maîtriser l'usage plutôt qu'un cadre de travail où l'on vient pour recevoir un enseignement magistral.

L'École est une des écoles d'art en France les plus ouvertes : grandes amplitudes horaires 7 jours sur 7 toute l'année. Les locaux, très vastes, permettent d'envisager différents types de projets.

Une programmation artistique et culturelle est organisée dans les murs et hors les murs. Elle fait partie intégrante du cursus.

Aux côtés de l'équipe enseignante, les chargées de la vie étudiante sont au centre de la relation de l'étudiant·e à l'École. Elles informent, orientent et conseillent les étudiant·e·s. Elles doivent être consultées pour toutes les questions relatives à l'organisation des études et à la vie étudiante.

Mais d'autres acteurs œuvrent quotidiennement à l'accompagnement des étudiant·e·s et de leur travail. Ce chapitre a pour ambition d'identifier ces acteurs en fonction des besoins des étudiant·e·s, et de faciliter les prises de contact et les initiatives.

Accéder à l'école

Pour les étudiant·e·s, sur présentation de la carte d'étudiant·e : du lundi au vendredi de 8h à 23h, week-ends et vacances d'hiver et de printemps, de 9h à 18h, sur autorisation de travail dans les ateliers délivrée par la direction générale.

Les autorisations d'accès à l'école pour les week-end et vacances, ainsi que les autorisations d'accès **pour des personnes extérieures à l'établissement** doivent être validées par un·e professeur·e référent·e et présentées au secrétariat de la direction générale au moins deux jours ouvrés avant la date demandée.

Contact pour les demandes d'autorisation de présence :

Christine Jiquel
T 04 91 82 83 17
cjqiquel@esadmm.fr

Accès des véhicules :

Seuls les véhicules munis du badge d'accès à l'École peuvent pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Ce badge peut être obtenu auprès de l'administration.

Contact pour les demandes de badge :

Sophie Pavicevic
T 04 91 82 83 57
spavicevic@esadmm.fr

Réserver une salle

Les salles d'exposition

L'École dispose de quatre salles d'exposition (10A, 10B, C5, A3) qui sont utilisées tout au long de l'année pour les présentations des travaux, les situations d'essais, les workshops et les diplômes. Elles peuvent aussi accueillir des projets spécifiques ponctuels.

Les enseignant·e·s doivent réserver ces salles s'ils veulent les utiliser, tout comme les étudiant·e·s, qui peuvent y tester des présentations de leurs travaux tout au long de l'année.

Ce sont les moniteurs·trices qui sont chargé·e·s de la réservation et de la régie des salles d'exposition. Elles-Ils veillent en particulier à ce qu'elles soient restituées en parfait état par leurs utilisateurs et entièrement vidées. Elles-ils accompagnent aussi les étudiant·e·s lors de leurs présentations semestrielles.

Les ateliers de l'École, notamment pour les diplômes, ainsi que le LoAD et l'amphithéâtre, peuvent également servir de lieux de monstration, de diffusion et de performance.

Contact pour les réservations de salles d'exposition :

moniteurs@esadmm.fr

Les salles de cours et de séminaire

La réservation de toutes les salles de cours et de séminaire de l'École (salle 1, 2, 3, D3, amphithéâtre) est possible en dehors des heures de cours. Étudiant·e·s et enseignant·e·s doivent réserver ces salles auprès de Séverine Dardel, au service des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante.

Contact pour les réservations de salles de cours :

Séverine Dardel
T 04 91 82 83 42
sdardel@esadmm.fr

Les espaces du LoAD

La plateforme LoAD est un lieu dédié à la fabrication et à la diffusion d'images et de sons numériques. Le dispositif de la plateforme comporte des studios de montage, une régie technique, une salle de cours ou de séminaire, des appareils de captation et de traitement de l'image et du son. La réservation de ces espaces est obligatoire pour pouvoir y travailler et doit se faire auprès de Xavier Leton. Cet espace de travail est régi par un règlement intérieur spécifique qu'il est nécessaire de respecter.

Horaires :

du lundi au vendredi de 9h à 13h et 14h à 18h

Responsable : Xavier Leton
T 07 60 98 72 60
F 04 91 82 83 55
xleton@esadmm.fr

Assistante vidéo :
Denise Deutch
denise.deutch@esadmm.fr

Technicien :
Vincent Pajot
vincent.pajot@esadmm.fr

Travailler dans les ateliers techniques

Les ateliers techniques et technologiques sont des lieux essentiels de formation, d'expérimentation et de fabrication. Les équipements (ateliers, matériels) sont mis à la disposition des étudiant·e·s des deux options en fonction de leurs projets. L'étudiant·e présente son programme ou son projet au responsable de l'atelier, documenté par des dessins, croquis, etc. Les responsables de ces ateliers sont des enseignant·e·s qui peuvent accompagner les étudiant·e·s au-delà des seules techniques à maîtriser ou à mettre en œuvre pour la réalisation de leurs projets. Les ateliers techniques rassemblent l'ensemble des ressources et outils nécessaires à la création d'aujourd'hui : **bois, métal, impressions, photographie, images numériques, fixes et en mouvement, son, terre et verre, 3D, infographie, maquettage...**

Les Jueidis techniques qui ont lieu chaque semaine A, proposent aux étudiant·e·s une programmation variée de formations techniques, allant de l'initiation au perfectionnement, dans tous les domaines de la création artistique.

Le programme des Jueidis techniques est consultable dans le Livret des enseignements.

Chaque atelier technique dispose d'un règlement spécifique, en accord avec le règlement intérieur de l'École; l'étudiant·e doit en prendre connaissance et s'engager à

les respecter. Les fongibles sont attribués en fonction du projet, du niveau de l'étudiant·e dans le cursus et du stock disponible. Certains ateliers exigent d'avoir un matériel de travail personnel à la charge de l'étudiant·e. Tout atelier technique présente des risques. Par mesure de sécurité, l'étudiant·e doit avoir une tenue et un équipement appropriés en fonction des spécificités de l'atelier. L'attention de tous est attirée sur la responsabilité individuelle dans la prévention des risques. Le travail isolé est interdit dans les ateliers. La présence d'au moins deux personnes en permanence est impérativement requise. L'accès à certains ateliers techniques et technologiques en dehors des heures d'enseignement est possible sur autorisation après avis des assistant·e·s spécialisé·e·s. Cette autorisation prend la forme d'une habilitation qui peut être temporaire ou, plus rarement, permanente.

Horaires d'ouverture des ateliers techniques : voir le Livret des enseignements.

Se connecter et communiquer

Tous les bâtiments de l'École sont connectés à l'internet en WIFI. Les étudiant·e·s et les enseignant·e·s disposent d'un accès au réseau.

**Code wifi : ESADMM-Pedagogie
P3daGogle**

Toutes les communications de l'école passent par la messagerie esadmm. C'est le seul canal de communication informatique entre les étudiant·e·s et le service des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante. Les étudiant·e·s sont tenu·e·s de prendre connaissance de leurs messages chaque jour et d'y répondre lorsque nécessaire.

En début d'année, chaque étudiant·e reçoit une adresse mail composée comme suit,
prenom.nom@esadmm.fr.

Chaque enseignant·e de l'École dispose aussi d'une adresse mail professionnelle écrite selon le même gabarit,
prenom.nom@esadmm.fr.

Les mots de passe sont donnés en début d'année universitaire.

Les adresses mails du personnel administratif se composent comme suit,
initiales du prénom nom @esadmm.fr.

En cas de perte des identifiants de sa boîte mail, l'étudiant-e doit prendre contact avec le responsable du service informatique,
xleton@esadmm.fr.

Elle-il devra communiquer son numéro de téléphone portable, car de nouveaux identifiants lui seront communiqués par sms.

Par ailleurs, l'École s'est doté d'un outil d'envoi de sms d'urgence (en cas de fermeture de l'École ou de danger). Les étudiant-e-s et personnels qui ne souhaitent pas recevoir ce type de message doivent se signaler auprès des chargées de vie étudiante ou de l'administration.

Les logiciels de bureautique et de nombreux logiciels d'organisation de la vie étudiante (Outlook, Word, Excel, Notebook, etc.) sont en téléchargement gratuit pour les enseignant-e-s et les étudiant-e-s.

Pour les obtenir, il suffit de se connecter à sa boîte mail de l'École à partir de l'adresse suivante : <http://portal.office.com/>

Un serveur pédagogique permet de sauvegarder des données et des travaux d'étudiant-e-s. Un serveur est dédié à la collecte des mémoires. Les responsables des ateliers techniques infographie et du LoAD peuvent renseigner les étudiant-e-s sur les procédures à suivre pour accéder à ces serveurs.

Horaires: lundi au vendredi, 9h-13h et 14h-18h

Responsable : Xavier Leton
T 07 60 98 72 60
F 04 91 82 83 55
xleton@esadmm.fr

Emprunter du matériel ou organiser un transport

La régie technique de l'École constitue une ressource essentielle pour le bon déroulement des études à l'École. Outre la gestion et l'entretien des bâtiments et des espaces extérieurs, ce service accompagne les étudiant-e-s dans le transport des œuvres entre les ateliers et les salles d'exposition.

Il peut prendre en charge les transports pour les expositions extérieures s'inscrivant dans un projet pédagogique. Il accompagne enfin, les étudiant-e-s à la préparation des salles (salles d'exposition et ateliers) pour le passage des diplômes.

Chaque été, le service procède au nettoyage de tous les ateliers de l'école et à leur

aménagement mobilier avant la rentrée des étudiant-e-s. Les étudiant-e-s doivent prendre en compte les remarques qui leur sont faites et se conformer aux instructions qui leur sont données par les agents de la régie technique.

Responsable : Marc Iglésias
T 04 91 82 83 14
miglesias@esadmm.fr

Le magasin

Outre les fonctions de délivrance des fongibles nécessaires à la réalisation de divers travaux, le magasin comprend aussi le comptoir des matériels en prêt (matériels audiovisuels, informatiques, électroportatif, outils, etc.).

Les demandes de prêt de matériel doivent être faites au moins 24 heures à l'avance (la constitution de cette liste doit être élaborée avec l'aval des enseignant-e-s).

Tout outillage ne peut être emprunté que pour la journée. Pendant les périodes de présentation des travaux, d'évaluation et de diplômes, les horaires peuvent être élargis pour permettre le bon déroulement des présentations.

Pour tout retrait, les étudiant-e-s doivent renseigner une « fiche de retrait de matériels et de fongibles » préalablement validée par un responsable du projet. Les différents fongibles fournis répondent uniquement à des demandes basiques.

En ce qui concerne les prêts de matériels ou d'outils, la carte d'étudiant-e ou une carte d'identité doit être remise au magasinier et conservée pendant toute la durée du prêt. Le matériel est dès lors placé sous la responsabilité de l'emprunteur. Un état des lieux est effectué au retour du matériel, les détériorations éventuelles étant à la charge des emprunteurs ou de leur assurance en responsabilité civile. Les étudiant-e-s doivent se conformer aux conseils de bon usage qui leur sont donnés par les magasiniers.

Ouvert: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
mercredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45

Responsable: Daniel Biziou
T: 04 91 82 83 39
dbiziou@esadmm.fr

Assistant: Anthony Prossen
aprossen@esadmm.fr

S'approprier les sources / Bibliothèque

Accueillir, communiquer, sélectionner, classer, conserver mais aussi accompagner la mise en lien et la gestion des projets de l'École. La bibliothèque est un "atelier" d'études, de recherche et d'information sur l'histoire et l'actualité artistique et culturelle. L'accès direct aux ressources en est le mode privilégié. La charte documentaire définit les modalités d'acquisition, de circulation et de conservation des ressources de la bibliothèque.

Explorer les collections

<http://bibliotheque.esadmm.fr/> :

Portail documentaire en accès libre.

30 000 documents: monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, livres d'artistes et essais théoriques, mémoires d'étudiant·e·s, revues spécialisées numériques et imprimées, revues historiques et DVD.

Réseau professionnel

- › **BEAR**: Bibliothèques d'écoles d'Art en Réseau. La bibliothèque est associée au réseau des bibliothécaires des écoles d'art et de design. À ce titre, elle participe au dépouillement des revues d'art et de design et signale sur la plateforme documentaire de données bibliographiques, les mémoires des étudiant·e·s. www.bsad.eu
- › **ABES**: agence bibliographique de l'enseignement supérieur. Le catalogue Sudoc met à la disposition des étudiant·e·s, enseignant·e·s et chercheur·r·se·s plus de 13 millions de références bibliographiques. Outil indispensable pour toute recherche bibliographique de qualité, le Sudoc donne accès aux collections des bibliothèques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). www.sudoc.abes.fr

Bibliothèque Universitaire de Sciences (Hexagone, Luminy)

Sur présentation de votre carte étudiant·e, la bibliothèque de l'Hexagone peut, vous délivrer une carte de lecteur·trice. Les étudiant·e·s des Beaux-Arts de Marseille, bénéficient des mêmes conditions de prêts et de services que les étudiant·e·s des bibliothèques universitaires d'Aix-Marseille. Votre identifiant et mot de passe permettent l'accès aux ressources numériques sur place et non pas à distance. Catalogue en ligne des bibliothèques Universitaires Aix-Marseille: <https://catalogue.univ-amu.fr/>

Les éditions des Beaux-Arts de Marseille

La politique éditoriale de l'École commence en 1989 avec la collection Verba Volant. Elle se décline ensuite par des catalogues monographiques et collectifs. Ces publications ont permis de garder la trace des expositions et des artistes invité·e·s.

Collections patrimoniales

Lien avec l'évolution de l'enseignement et l'histoire de la bibliothèque, ces ouvrages rares et précieux permettent de partager ce patrimoine commun. La consultation des documents patrimoniaux requiert un soin particulier et leur communication est soumise à certaines conditions. Depuis 2019, un carnet de bibliothèque sur la plateforme *Hypothèses* vise à rendre accessible, sous forme numérique, le fonds patrimonial de la bibliothèque. <https://lapepite.hypotheses.org/1>

Méthodologie documentaire

Des séances de pratiques documentaires sont inscrites dans l'emploi du temps de l'année 1 et la classe préparatoire. Elles ont pour objectif d'accompagner les étudiant·e·s vers une autonomie dans la recherche bibliographique et d'identifier des connaissances nécessaires à la bonne utilisation des outils de diffusion.

Valorisation des collections et communication de la bibliothèque

Revue de presse, tables documentaires, autour de la programmation artistique et culturelle de l'École.

Les tables documentaires: mise en exposition une fois par mois des collections en cohérence avec les enseignements et l'actualité de l'École.

<http://www.facebook.com/esadmmarseille/>
Instagram: [biblio_beaux_arts_marseille](#)

Rencontres à la bibliothèque

Rendez-vous autour de l'actualité éditoriale, proposés par l'équipe de la bibliothèque, les étudiant·e·s et les enseignant·e·s.

La cuisine des livres

Rendez-vous proposé par Denis Prisset: 1 fois tous les 15 jours, un ouvrage est présenté selon un protocole précis (de quoi il est fait, comment il est fait, comment il fonctionne).

Services proposés

Photocopieur, scanner, imprimante, postes de consultation pour le portail documentaire et consultation internet, accès Wifi.

Horaires: lundi, mercredi et jeudi: 9h30 à 18h
Mardi: 11h à 18h
Vendredi: 9h30 à 17h

Responsable: Christine Mahdessian
cmahdessian@esadmm.fr

Assistant(e)s:
Solweig Cussac
scussac@esadmm.fr

Patricia Boucharlat
pboucharlat@esadmm.fr

T 04 91 82 83 45
T 04 91 82 83 24 (mezzanine)

Découvrir et suivre la programmation artistique et culturelle de l'école

La programmation artistique et culturelle de l'école se déploie, en articulation avec les enseignements, au travers d'invitations faites à des artistes, des designers, des professionnels de l'art contemporain (commissaires d'exposition, historien·ne·s et théoricien·ne·s de l'art, galeristes, etc.), des créateur·trice·s, des auteur·e·s comme des chercheur·s·e·s en sciences sociales et humaines ; des invitations faites en somme à une diversité de personnes investies par les moyens de la création comme de la recherche dans des manières singulières de penser ou de repenser le monde, de le transformer. Proposées au sein de l'École et hors les murs, ces invitations répondent à trois formats d'interventions : **des workshops, des conférences et des masterclasses.**

Cette année, sont proposés plus d'une vingtaine de workshops réunissant peintres, cinéastes, designer·euse·s, céramistes, sculpteur·trice·s, photographes, performer·euse·s, chorégraphes, poètes sonores, sérigraphes, graphistes et architectes. Sauf exception, ces **workshops**, qu'ils soient animés par des créateurs et créatrices de renommée internationale comme des artistes émergent·e·s, se dérouleront pendant deux semaines banalisées au sein de l'année universitaire 2020-2021 : du 2 au 6 novembre 2020 et du 1er au 5 mars 2021. Pour la deuxième année consécutive, ce programme sera par ailleurs enrichi pour la semaine du 2 au 6 novembre 2020 d'une offre d'une vingtaine de workshops ouverts aux étudiant·es du **réseau École(s) du Sud** réunissant, aux côtés des Beaux-Arts de Marseille, les écoles supérieures d'art d'Aix-en-Provence, Arles, Avignon, Monaco, Nice, Nîmes et Toulon.

Tout au long de l'année, la programmation est rythmée par **un cycle mensuel de conférences** réunissant artistes, designers, chercheurs, penseurs et acteurs de la création contemporaine. Chacune de ces rencontres, proposée par un·e enseignant·e, a lieu un mercredi par mois en amphithéâtre de 12h à 13h30 (sauf indication contraire). Ces rendez-vous, ouverts au public, sont obligatoires pour les étudiant·e·s.

Troisième pilier de la programmation, les **masterclasses** sont des moments de rencontres avec des étudiant·e·s, proposés à des plasticiens, chorégraphes, compositeurs, designers de passage à Marseille, en relation avec des structures partenaires de l'école (scènes nationales, musées, centres d'art, centres nationaux de création musicale, lieux de résidence, etc.). Organisés sur les lieux même de travail des personnes invitées

(un plateau de danse, un studio d'enregistrement, un atelier, une salle de montage, etc.), ces rendez-vous ont vocation à faire découvrir une diversité d'univers et d'outils de travail, et à entrer de manière privilégiée dans le parcours créatif d'un·e artiste. Ces rencontres sont proposées de manière plus réactive, au fil des opportunités et dans les creux de la programmation annuelle de l'école.

Pour compléter la programmation artistique et culturelle de l'école, mentionnons les **trois cycles de rendez-vous** ouverts à l'ensemble de l'école (entre 13h et 14h) depuis 2018. D'abord **Not So Quiet, Please**, un cycle d'écoute de formes éclectiques (pièces musicales, extraits radiophoniques, field recordings, pièces conceptuelles, poésie sonore, etc.) proposé au LoAD par Pierre-Laurent Cassière et Maxime Guitton et co-construit avec les étudiant·e·s. **Entr'acte**, également au LoAD, est quant à elle une invitation de Nicolas Feodoroff et sur propositions des étudiant·e·s, à découvrir un film bref ou un ensemble de vidéos et films courts, méconnus, singuliers, à l'écriture affirmée, de cinéastes ou d'artistes. **La Cuisine des livres**, enfin, est un cycle de présentation d'ouvrages initié par Christine Mahdessian et Denis Prisset à la Bibliothèque des Beaux-Arts. Chacun de ces rendez-vous se tient une semaine sur deux.

L'ensemble de ces invitations rythmant l'année universitaire est relayé dans votre messagerie électronique un vendredi sur deux par une lettre d'information : **Nota Bene**.

Celle-ci vous parviendra depuis l'adresse dédiée : **programmation@esadmm.fr**. Vous y trouverez non seulement consignés les éléments de programmation à venir de l'École (conférences, masterclasses, rendez-vous du midi, workshops, etc.) mais également l'actualité de la recherche proposée par l'École pour l'année 2020-2021 (colloque *Cinéma et histoire des possibles*, séances mensuelles du séminaire de recherche *Que peut le récit?*, etc.), ainsi qu'une sélection d'événements à ne pas manquer dans la vie artistique et culturelle marseillaise (spectacles de danse et concerts, signatures et lancements d'ouvrages en librairies, vernissages d'expositions, séminaires de recherche, rencontres, projections, etc.).

En utilisant l'adresse dédiée (programmation@esadmm.fr), vous pourrez également réaliser des réservations, répondre aux invitations ou bénéficier des tarifs réduits qui vous sont proposés.

Les grandes lignes de la programmation de l'École seront également relayées sur le semainier situé dans le couloir de la Bibliothèque et via les réseaux sociaux de l'École. Ce programme sera réactualisé tout le long de l'année et sera consultable en ligne sur : www.esadmm.fr

Faire un stage, trouver un emploi

Membre du réseau PAC (Provence Art Contemporain), association des structures d'arts visuels de la Métropole Aix-Marseille-Méditerranée et connectée avec beaucoup d'autres acteurs artistiques et économiques en France et à l'international, l'École reçoit et suscite de nombreuses propositions de stages professionnels qui concourent à la préparation de l'étudiant-e à sa vie future.

Ces stages s'inscrivent aussi dans le cursus. Certains stages sont obligatoires :

- › 1 stage en premier cycle, d'une durée minimum de 10 jours ;
- › 1 stage en année 4 pour les étudiant-e-s qui n'effectuent pas de mobilité internationale au semestre 8. Ce stage est d'une durée minimum d'un mois.

Les stages permettent de se confronter aux différents secteurs d'activités professionnelles. Ils s'effectuent dans un contexte institutionnel (musées, centres d'art, associations reconnues etc.), auprès d'artistes et de designers ou encore d'entreprises. La personne chargée des stages conseille et propose une liste de stages sélectionnés et qualifiés si l'étudiant-e n'a pas réussi à en trouver par lui-elle-même. Elle diffuse aussi régulièrement des offres de stages et d'emplois dans les musées ou chez nos partenaires.

Les stages obligatoires comme ceux résultant d'une initiative personnelle de l'étudiant-e sont conventionnés. La demande de stage doit obtenir l'aval du professeur-e coordinateur ou référent, qui vérifie l'adéquation entre l'expérience de stage et le projet global de l'étudiant dans l'école, le secteur d'insertion professionnelle qu'il entrevoit ou construit déjà. La demande est déposée auprès de la responsable de la professionnalisation, pour accord, puis établissement de la convention.

Le stage du premier cycle, qui donne lieu à obtention de crédits sur la fiche de semestre 6, peut se dérouler à la fin du semestre 3, au cours des semestres 4 et 5. Sa durée minimum est de deux semaines (10 jours effectifs). En option design, le stage de premier cycle doit être réalisé avant la présentation des travaux du semestre 5, où le rapport est évalué par le jury.

À l'issue de leur stage, tous les étudiant-e-s doivent remettre un rapport de stage — dont un modèle leur est transmis avec la convention.

Responsable : Céline Christolomme
T 04 91 82 83 46
cchristolomme@esadmm.fr

Obtenir un soutien pour un projet artistique

La commission d'aide aux projets étudie deux fois par an les demandes de soutien déposées par les étudiant-e-s. Il s'agit d'initiatives individuelles ou collectives, pour lesquelles les étudiant-e-s sollicitent une aide financière ou technique de l'école.

Ces projets sont diversifiés et concernent tous types de première implication de l'étudiant-e dans le monde artistique et culturel. Ils ne doivent pas concerner le travail lié au diplôme mais être extérieurs à l'École et soutenus par un lieu d'exposition ou autre institution.

Ils constituent souvent une expérience très formatrice pour les étudiant-e-s qui sont ainsi confrontés à des procédures qui vont jalonner leur future carrière (montage de dossier, définition d'un budget, présentation orale du projet etc.).

La commission est composée du directeur, de la directrice des études et de la recherche et de deux enseignant-e-s. Les dossiers sont rapportés par la personne chargée des aides aux projets et par l'étudiant-e lui-elle-même.

Date des commissions d'aide aux projets : 2 décembre 2020 et 18 mai 2021

Par ailleurs, une somme forfaitaire est déterminée chaque année pour aider les étudiant-e-s à prendre en charge les dépenses liées à la production de leurs pièces pour les diplômés de DNSEP. Le montant de cette aide est communiqué en janvier aux étudiant-e-s.

Responsable : Céline Christolomme
T 04 91 82 83 46
cchristolomme@esadmm.fr

Se préparer à la vie professionnelle / Au Travail !

Tout au long de son cursus, l'étudiant-e rencontre différentes situations professionnelles qui le préparent à sa vie d'artiste ou de designer.

Ces propositions sont rassemblées et articulées au sein d'un programme construit avec des partenaires de l'École et intitulé : *Au Travail !*

Il comprend des séances de formation aux caractéristiques des professions artistiques indépendantes :

- > régime social ;
- > régime fiscal ;
- > propriété littéraire et artistique ;
- > devis et facturation ;
- > associations « loi 1901 » ;
- > portfolio ;
- > concevoir et rédiger un projet, savoir le présenter à l'oral.

Aide à la rédaction de cv et lettre de motivation : la personne en charge de la professionnalisation peut vous aider et vous conseiller pour la rédaction de vos cv et lettres de candidature. Sur rdv par mail ou téléphone.

Responsable : Céline Christolomme
T 04 91 82 83 46
cchristolomme@esadmm.fr

Étudier à l'étranger

Les étudiant-e-s d'année 2 en option art et d'année 4, sont incité-e-s à faire un séjour d'études dans l'une de nos 50 universités ou écoles d'art et de design partenaires dans le monde. Des aides financières spécifiques (bourse de l'école, bourse Erasmus+, Aide de la Région Sud...) sont proposées.

La durée des **séjours d'études** est de 3 mois minimum à 1 semestre maximum.

Les étudiant-e-s peuvent également opter pour **un stage** dans une structure de leur choix à l'étranger.

La durée est de 2 mois minimum et de 1 semestre maximum. L'étudiant-e est accompagné-e individuellement avant, pendant et après son expérience de mobilité par le service des relations internationales de l'École. Des temps d'information sont prévus pour présenter les dispositifs, les enjeux et les obligations qui découlent de ces séjours et aussi préciser la procédure de dépôt des dossiers de candidature.

Une commission de sélection des projets de mobilité, présidée par le directeur et composée de la directrice des études et de la recherche, de la responsable de la stratégie internationale, de la chargée de la mobilité internationale, du coordinateur pédagogique des échanges internationaux, et de professeur-e-s, entérine le projet de l'étudiant-e.

Depuis 2017, notre projet Européen Erasmus+ bénéficie du label « bonne pratique ».

Obtention des crédits lors des séjours d'études à l'étranger.

Avant son départ, à la fin du semestre d'automne-hiver, l'étudiant-e fera la présentation semestrielle de ses travaux aux Beaux-Arts de Marseille pour obtenir les crédits nécessaires à la validation de ce premier semestre.

Si le nombre de crédits obtenus est insuffisant (moins de 24), le semestre 3 ou 7 ne sera pas validé et l'étudiant-e, à l'issue de son séjour d'études à l'étranger, sera amené-e à redoubler son année.

Les crédits du semestre d'échange sont attribués soit :

- > par validation du semestre d'échange, lorsque l'école étrangère d'accueil transmet une fiche d'évaluation semestrielle (avec 30 crédits ECTS ou autre système de notation) ;
- > pour les **étudiant-e-s** qui reviennent sans crédit (séjours individuels, stages), ou avec moins de 24 crédits, l'obtention est conditionnée par la réussite de la présentation des travaux de semestre 4 ou 8 (au mois de juin).

Le réseau international des écoles partenaires

Etablissements partenaires du programme Erasmus+

× Allemagne →

BERLIN

- › Universität der Künste Berlin
- › Weißensee Kunsthochschule Berlin, UDK

BRÉME

Hochschule für Künste Bremen

HAMBOURG

Hochschule für bildende Künste, HFBK

MAYENCE

Johannes Gutenberg Universität Mainz

MUNICH

Akademie der Bildenden Künste München,
ADBK

OFFENBACH

Hochschule für Gestaltung Offenbach am Main

× Angleterre →

BRISTOL

Faculty of Arts, Creative Industries and
Education, University of the West of England

LEEDS

School of Fine Art, History of Art and Cultural
Studies, University of Leeds

LIVERPOOL

Liverpool School of Art and Design, Liverpool
John Moores University

LONDRES

University of the Arts, London – Camberwell,
Chelsea, Wimbledon

× Autriche →

LINZ

Universität für künstlerische und industrielle
Gestaltung Linz

VIENNE

Akademie der bildenden Künste Wien

× Belgique →

ANVERS

Sint Lucas Antwerpen, Karel de Grote-
Hogeschool

BRUXELLES

- › Académie royale des beaux-arts de Bruxelles
- › École de recherche graphique, ERG

HASSELT

PXL MAD, Media, Arts and Design, University
PXL-Lucas

× Danemark →

COPENHAGUE

Billedkunstskolerne, Det Kongelige Danske
Kunstakademi

× Espagne →

BARCELONE

- › Escola Massana, Centre d'Art i Disseny
- › Facultat de Belles Arts, Universitat de
Barcelona

BILBAO

Facultad de Bellas Artes, Universidad del País
Vasco

MADRID

Universidad Europea Madrid

VALENCE

Facultad de Bellas Artes, Universitat Politècnica
de València

× Finlande →

HELSINKI

Uniarts Helsinki's Academy of Fine Arts

VAASA

Yrkeshögskolan Novia

× Grèce →

ATHÈNES

Athens School of Fine Arts

× Hongrie →

BUDAPEST

- › Magyar Képzőművészeti Egyetem
- › Moholy-Nagy Művészeti Egyetem, MOME

× Italie →

BOLOGNE

Accademia di Belle Arti di Bologna

MILAN

Accademia di Belle Arti di Brera

PALERME

Accademia di Belle Arti di Palermo

RAVENNE

Accademia di Belle Arti di Ravenna

× Islande →

REYKJAVIK

Listaháskóli Íslands

✕ Pays-Bas →

ROTTERDAM
Willem de Kooning Academy

✕ Pologne →

GDAŃSK
Akademia Sztuk Pięknych w Gdańsku

✕ Portugal →

TOMAR
Instituto Politécnico de Tomar

✕ République Tchèque →

PRAGUE
Vysoká škola uměleckoprůmyslová v Praze

✕ Turquie →

ESKISEHIR
Güzel Sanatlar Fakültesi, Anadolu Üniversitesi

Établissements partenaires hors Europe

✕ Arménie →

EREVAN
Académie des Beaux-Arts d'État d'Erevan

✕ Brésil →

RIO DE JANEIRO
› Escola de Belas Artes, Universidade Federal do Rio de Janeiro, UFRJ
› Escola Superior de Desenho Industrial, ESDI

✕ Canada →

QUÉBEC
École d'art, Université Laval

MONTRÉAL
Faculté des arts, Université du Québec
Montréal, UQAM

✕ Chine →

PÉKIN
Central Academy of Fine Arts, CAFA

✕ Côte d'Ivoire →

ABIDJAN
École Supérieure d'Arts Plastiques
d'Architecture et de Design

✕ Île Maurice →

MOKA
School of Fine Arts, Mahatma Gandhi Institute,
MGI

✕ Israël →

JERUSALEM
Bezalel Academy of Arts and Design Jerusalem

✕ Mexique →

MEXICO
Escuela Nacional de Pintura,
Escultura y Grabado "La Esmeralda"

✕ Suisse →

GENÈVE
Haute École d'Art et de Design

LUCERNE
Hochschule Luzern, Design & Kunst

SIERRE
École de design et haute école d'art du Valais

ZURICH
F+F Schule für Kunst und Design

ZURICH
Zürcher Hochschule der Künste

✕ Tunisie →

SOUSSE
Institut Supérieur des Beaux-Arts de Sousse

Être accueilli-e en séjour d'études aux Beaux-Arts de Marseille

Les étudiant·e·s accueilli·e·s aux Beaux-Arts de Marseille dans le cadre d'Erasmus+ et de nos accords bilatéraux sont accompagné·e·s administrativement par la personne en charge de la mobilité internationale et pédagogiquement par un·e enseignant·e artiste dans le cadre d'une coordination spécifique. Des cours de français langue étrangère leur sont proposés gratuitement. La grille des enseignements a été adaptée à la diversité des situations de chacun et des exigences particulières de leur école d'origine (niveau d'étude, niveau de maîtrise de la langue, pratique artistique, nombre de crédits nécessaires etc.). Les étudiant·e·s internationaux·ales sont intégré·e·s dans l'École selon leur niveau d'étude.

Les étudiant·e·s en échange participent à l'ensemble des activités proposées par notre établissement.

À la fin de chaque semestre, un évènement vient clôturer leur séjour aux Beaux-Arts de Marseille sous la forme d'une restitution de leurs travaux: exposition collective, édition...

Choix des cours & crédits pour les étudiant·e·s accueilli·e·s en séjour d'échange

Pour 1 semestre :

Enseignements artistiques : total 20 crédits

- › 2 champs de pratique et d'investigation (CPI) : 5+5 crédits
- › Le choix d'au moins 1 CPI est obligatoire pour tout étudiant·e accueilli·e
- › Bilan : 10 crédits, dont 5 crédits recherches personnelles + 5 crédits mise en espace

Autres unités d'enseignements : total 10 crédits

- › Français langue étrangère ou cours théorique : 2 crédits
- › Workshop ou ARC : 3 crédits
- › Initiation technique : 3 crédits
- › Exposition collective ou projet extérieur : 2 crédits

Contact : Anaïs Déléage
Responsable de la stratégie internationale
T : +33 (0) 4 91 82 83 48
adeleage@esadmm.fr

Philippine Jardin
Chargée de la mobilité internationale
T : +33 (0) 4 91 82 83 48
pjardin@esadmm.fr

S'engager dans la recherche

Les Beaux-Arts de Marseille développent des projets de recherche en art et en design, menés par ses équipes de professeur·e·s artistes, designer·euse·s et théoricien·e·s, en lien avec des partenaires scientifiques et artistiques. Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École est étroitement associée à des réseaux inter-écoles, mais elle porte également ses propres projets. Les étudiant·e·s sont encouragé·e·s à y prendre part, en participant à des workshops, des ARC ou des séminaires portés par ces équipes. Le programme 2020-2021 de ces différents projets de recherche est consultable dans le Livret des enseignements.

Le Bureau des positions

Depuis 2016, le Bureau des positions est une plateforme de recherche et d'expérimentation ayant vocation à accueillir plusieurs programmes de recherche relativement autonomes, tout en procédant d'un cheminement autour de la question de la position de la recherche, dans une confrontation constante entre les domaines de l'art et des sciences humaines et sociales. Clairement inscrites dans les enseignements de premier et de second cycle (notamment, cette année, par son entrelacement avec l'ARC « Enquêtes »), les activités du Bureau des positions se déploient au bénéfice de partenariats structurants avec des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (comme l'École des hautes études en sciences sociales – EHESS), et selon une dimension internationale.

Comme pour l'année 2019-2020, le Bureau des positions propose cette année au sein du programme de recherche « Enquêtes et expérimentations narratives », un canevas entre l'ARC « Enquêtes » et un séminaire animé par Vanessa Brito. Organisé en partenariat avec le Collège International de Philosophie (CIPH), le Mucem, le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, la librairie L'Hydre aux mille têtes et le cinéma La Baleine, ce nouveau séminaire, intitulé « Que peut le récit ? Pratiques historiennes, artistiques et curatoriales », réunit artistes, historien·ne·s, commissaires d'exposition explorant les potentialités du récit pour s'essayer à une écriture politique de l'histoire et chercher à aller plus loin dans la fabrique d'un monde commun. « Que peut le récit ? » est précédé les 16 et 17 octobre 2020 par le colloque « Cinéma et histoire des possibles ». Une mise en regard d'écritures politiques de l'histoire et de formes expérimentales d'écriture filmique ». Placé sous la responsabilité de Vanessa Brito et Vincent Jacques, il est organisé avec le CIPH en partenariat avec le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Professeures référentes :
Vanessa Brito et Anna Dezeuze

Le réseau peinture

Les Beaux-Arts de Marseille sont partenaires du réseau peinture, réseau de recherche inter-écoles. Les projets portés par l'école dans ce cadre concernent les relations peinture/dessin/architecture étudiées sous l'angle de la dimension utopique de certains bâtiments emblématiques, comme la Cité Radieuse (projet et exposition Modulator en 2019/2020). Après le projet Modulator, mené en collaboration avec deux artistes chercheurs de la Cambridge School of Art, les Beaux-Arts de Marseille poursuivent l'ouverture internationale du réseau en engageant en 2020-2021 un partenariat avec l'école des Beaux-Arts de Berlin Weissensee, autour des possibles espaces de la peinture, au-delà du cadre, dans une approche contextuelle.

Professeur·e·s référent·e·s :
Jean-Baptiste Sauvage et Katharina Schmidt

Le réseau Cinéma

Le Réseau Cinéma en écoles supérieures d'art est un programme fédérateur, constitué en 2015 par des enseignant·e·s, artistes et théoricien·ne·s de plusieurs écoles supérieures d'art. Il a pour objectif de produire des formes de connaissance collectives depuis, avec et sur le cinéma considéré comme outil et objet de la recherche.

Professeur·e·s référent·e·s :
Nicolas Feodoroff et Lise Guéhenneux

Goodbye Hello

Depuis 2017, l'école pilote un projet inter-écoles de la Région Sud soutenu par le Conseil régional : Goodbye Hello. La problématique générale de ce projet est celle du recyclage et/ou de la substitution du plastique (« o déchet plastique »). Ce projet a, dès son origine, été pensé dans une logique de réseau entre les différentes écoles de design, publiques ou privées, de la région. Une première année a permis de structurer ces partenariats autour d'un concours adressé aux étudiants, qui étaient amenés à travailler sur des actions de sensibilisation, imaginer des maquettes d'objets recyclés ou de nouveaux services. Depuis 2019, c'est à des diplômés (au nombre de quatre) qu'il s'adresse, avec la mise en place d'un incubateur, qui permet le développement de projets et un ancrage avec le milieu socio-économique du territoire. L'un des objectifs du programme est de s'ouvrir à un développement international, avec des écoles européennes partenaires.

Professeur référent :
Axel Schindlbeck

Étudier avec PiSOURD

Désignée en 2005 « site pilote » par le ministère de la Culture, l'École met en application des modalités particulières d'accompagnement et d'accueil d'étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s. Le programme comprend des actions pédagogiques rassemblées dans PiLAB CRÉATION, et des dispositifs spécifiques permettant l'accès des étudiant·e·s sourd·e·s aux études d'art et de design. L'objectif général est de construire des pistes de réflexions artistiques, linguistiques et sociales, conditions véritables d'une mixité culturelle sourde et entendant·e.

Le programme de PiLAB CRÉATION est à consulter dans le Livret des enseignements.

Interprétariat français / LSF

Le bon fonctionnement de l'interprétariat nécessite une collaboration de tous les acteurs·trices (enseignant·e·s, chargées de la vie étudiante) et demande aux étudiant·e·s une consultation régulière du planning de réservation des interprètes et une bonne vérification des événements qui y sont enregistrés. Les cours théoriques, les ARC et les champs de pratiques et d'investigation, ainsi que les conférences sont en situation d'interprétariat dans la mesure des disponibilités des interprètes. La présence et la réservation d'interprètes pour les entretiens et les rendez-vous particuliers s'organise en revanche au cas par cas, à la demande.

L'interprète doit, dans la mesure du possible, connaître à l'avance le contenu des interventions, cours, entretiens, réunions, conférences... Il est donc souhaitable de lui faire parvenir un document, résumé ou intégral, ainsi qu'une liste des termes spécialisés qui seront utilisés.

Un planning de réservation d'interprètes est en ligne. Il contient les informations du calendrier universitaire général (cours et obligations d'études, dates d'examen) ainsi que les événements et rendez-vous particuliers. Il doit être vérifié par les étudiant·e·s chaque semaine en fonction des modifications signalées par les bureaux de la vie étudiante et les enseignant·e·s.

Un temps majoré aux concours, évaluations et examens, qui correspond au tiers de la durée de l'épreuve.

Prises de notes des cours et conférences

Les preneurs de notes sont recruté·e·s à la rentrée parmi les étudiant·e·s entendant·e·s volontaires inscrit·e·s dans les mêmes cours que les étudiant·e·s sourd·e·s. Ils·elles assistent aux cours et transcrivent les informations afin que tous·tes les étudiant·e·s puissent travailler sur le même contenu. Les notes sont déposées sur une plateforme en ligne et sont destinées aux étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s mais également aux étudiant·e·s qui en auront formulé la demande sur justificatif.

Réunions pédagogiques et suivi

Ces réunions ont lieu tous les mois et demi environ. Elles permettent de faire le point avec les étudiant·e·s sourd·e·s sur l'organisation générale mais aussi sur le suivi de chacun·e. Ces réunions sont ouvertes à tous les enseignant·e·s. Elles sont obligatoires pour tous les étudiant·e·s sourd·e·s et malentendant·e·s.

Cours de langue des signes

Tous les étudiant·e·s intéressé·e·s par le cours de langue des signes peuvent se présenter à la séance de sensibilisation à la LSF qui a lieu à la rentrée. Un groupe de 12 étudiant·e·s est sélectionné à l'issue de celle-ci, sur remise d'une lettre de motivation. Les cours de LSF sont sur 2 niveaux, 1 niveau par semestre.

Coordination du programme
Pisourd : Franca Trovato
franca.trovato@esadmm.fr

Pour toute modification du planning des interprètes contacter les chargées de la vie étudiante.

S'engager dans une association au sein de l'École

L'association Carnage est installée dans le patio central de l'École, à côté du foyer étudiant « Carnage souhaite faire émerger d'innombrables envies, événements, opportunités et rencontres dans l'école ; avec l'idée de faire tremplin à la visibilité de la création, de pointer du doigt l'énergie monstre que possèdent les étudiant·e·s de l'École, de toujours inventer dans un contexte local aussi riche que confus. On se propose de partager cette énergie au sein de l'École, mais aussi avec la ville et ses acteurs culturels, de nourrir tout cet amour de l'art en l'arrosant d'un peu de folie collective ».

Contacts

Président: Kylian Zeggane
kylian.zeggane@esadmm.fr

Secrétaire: Émilie Batut
emilie.batut@esadmm.fr

Trésorière: Jeanne Rocher
jeanne.rocher@esadmm.fr

Vice-président: Aurélien Mathis
aurelien.mathis@esadmm.fr

Vice-secrétaire: Lolita Perez
lolita.perez@esadmm.fr

Chargé de communication: François Gouret
francois.gouret@esadmm.fr

Les étudiant·e·s sont encouragé·e·s à développer des associations au sein de l'École, et peuvent bénéficier de soutien pour les activités qu'il·elle·s mettent en œuvre.

Pratiquer une activité sportive

Les Beaux-Arts de Marseille ont mis en place une convention avec l'AMU (Aix-Marseille-Université) qui permet aux étudiant·e·s et personnels de bénéficier de l'offre sportive de l'université. Le SUAPS, service commun de l'université, a pour mission d'organiser, d'enseigner et de promouvoir les activités physiques et sportives pour les étudiant·e·s et les personnels. Il est présent sur tous les campus de l'université. Le pack sport proposé est riche et varié avec plus de 70 activités sportives proposées en pratiques libres. Le SUAPS participe aussi à l'animation des campus en proposant de nombreuses manifestations sportives et des stages. Il participe aussi à l'accompagnement et au suivi des athlètes de haut niveau.

L'AS AMU et la ligue Sud Sport U pilotent la pratique compétitive pour les étudiant·e·s

souhaitant défendre les couleurs de leur composante et/ou de leur université au sein des compétitions universitaires quels que soit le ou les sport(s) de prédilection.

Renseignements:

<https://agon.univ-amu.fr/sport/list>

Organiser une manifestation dans l'École

Les initiatives étudiantes sont encouragées à l'École. Qu'il s'agisse d'organiser un concert, une soirée, une exposition ou toute autre manifestation, une demande doit être adressée au service des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante, précisant la date prévue et le contenu de l'événement.

La demande doit être adressée à Sylvie Ori:
sori@esadmm.fr

La demande est ensuite transmise au directeur général de l'école, pour autorisation:
pierre.oudart@esadmm.fr

Puis un RDV doit être pris avec Pierre Casanova, responsable hygiène et sécurité, pour toutes les questions d'ordre organisationnel et de sécurité: pcasanova@esadmm.fr

Rejoindre le Bonus théâtre

Les Beaux-Arts de Marseille accueillent un atelier de théâtre issu de l'AMU tous les jeudis à 18h. Le premier semestre est dédié à l'exploration large de la pratique théâtrale à travers de très nombreux jeux, improvisations et exercices de théâtre. Un éventail très large de textes est abordé. Le semestre se termine par une première représentation des travaux en cours. Au second semestre, un spectacle adapté, à la spécificité du groupe d'étudiant·e·s inscrit·e·s est monté et des échanges de pratiques théâtrales avec des étudiant·e·s allemand·e·s sont organisés. Le spectacle est alors joué en France et en Allemagne. L'atelier dispose d'un grand fond de costumes et accessoires. Plusieurs interventions théâtrales ou lectures théâtralisées sont réalisées en cours d'année. Panama Théâtre a déjà participé à plusieurs festivals de théâtre étudiant (France et Europe), notamment en Allemagne et en Belgique. Les ateliers sont dirigés par Pascale Vardanega, metteuse en scène et comédienne formée notamment au Conservatoire de Nantes et au Conservatoire de Marseille/Théâtre de la Crique (classe de J.-P. Raffaëlli).

Le jeudi de 18h à 21h, à l'amphithéâtre, à partir du 17 septembre.

Inscriptions aux ateliers
T 06 76 22 82 85
panama.theatre@gmail.com

Déjeuner à l'École

Sur réservation, les étudiant-e-s bénéficient d'un tarif réduit auprès de la cafétéria Gargantuar. Une cafétéria snack est également accessible à l'école d'architecture voisine, ainsi qu'un restaurant universitaire dans le campus universitaire de Luminy au sein de l'Hexagone, qui abrite aussi la bibliothèque universitaire et le bureau des sports d'AMU.

Obtenir une aide sociale par le CROUS

Le CROUS a pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiant-e-s au quotidien. Ses actions touchent les services de proximité de la vie étudiante : aides financières, accompagnement social, logement, restauration, emploi, vie de campus. Son action est notamment financée par la Contribution Vie Étudiante et vie de Campus (CVEC) acquittée par tous les étudiant-e-s.

Les bourses sur critères sociaux

La demande de bourse sur critères sociaux se fait via une procédure unique appelée : Dossier Social Étudiant (DSE) qui comprend : une demande en ligne, un dossier unique et plusieurs vœux formulés dans une ou plusieurs académies. L'adresse pour effectuer la demande est : messervices.etudiant.gouv.fr

Attention, la demande doit être faite entre le 15 janvier et le 31 mai. Le Crous envoie par mail un accusé de réception du DSE sous 48h. Sous 8 jours, le CROUS envoie une notification conditionnelle précisant l'échelon de bourse, puis une confirmation entre juin et octobre. L'École doit confirmer au CROUS l'inscription de l'étudiant-e. La bourse sur critères sociaux est versée en dix mensualités, de septembre à juin, par virement sur compte bancaire.

Les autres aides proposées par le CROUS.

Une aide spécifique annuelle est réservée aux étudiant-e-s non éligibles aux bourses sur critères sociaux et en situation d'indépendance avérée, en cas de rupture familiale, pour une de reprise d'études. Une aide spécifique ponctuelle est destinée aux étudiant-e-s qui rencontrent momentanément de graves difficultés.

Renseignements :

<http://service-social.crous-aix-marseille.fr>
ou via votre espace messervicesetudiants.gouv

« Prendre rdv avec le CROUS »

Assistante sociale : Mme Gros
En fonction du planning, les rendez-vous ont lieu : services sociaux, cité Luminy, bât B, 171 avenue de Luminy, Marseille ; services sociaux, CROUS St Charles, 3 place Victor Hugo, Marseille.

Obtenir une aide au logement

Les logements gérés par le CROUS sont destinés en priorité aux étudiant-e-s boursier-e-s. La demande se fait en ligne sur : messervices.etudiant.gouv.fr

Les aides aux logements sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales – CAF.

Le dispositif Visale, (anciennement appelé clé locative étudiante du CROUS-Lokaviz) porté par Action Logement, prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de la part du locataire.

Dans la limite d'un loyer de 1300 euros par mois (600 euros pour les étudiant-e-s ou les jeunes de 30 ans au plus en alternance, lorsqu'il-elle-s ne justifient pas de leurs ressources). Ainsi donc cette dernière renforce le dossier du candidat locataire, le couvre pendant 3 ans en cas de difficulté du paiement de son loyer. L'aide est cumulable avec le dispositif LocaPass d'Action Logement sous forme de prêt sans intérêt ni frais de dossier à un locataire pour financer le dépôt de garantie exigé par le propriétaire à l'entrée dans les lieux.

Lutter contre les discriminations

L'École est résolument engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination. Dans ce cadre, l'égalité homme/femme est une priorité, mais aussi la lutte contre les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine géographique, à l'apparence physique et à l'origine socio-économique.

Un dispositif de prévention et de médiation est mis en place. Il se fonde sur la « Charte zéro discrimination », à laquelle toute l'école doit adhérer, une référente zéro discrimination et des actions menées tout au long de l'année.

La « Charte zéro discrimination » est consultable sur : www.esadmm.fr rubrique > vie étudiante > dispositif zéro discrimination

Une personne référente a été désignée avec son accord. Pour l'année universitaire 2020-2021, la personne référente est Christine Mahdessian, responsable de la bibliothèque et des éditions.

Sa mission est de :

- > recueillir les témoignages, collecter les faits dans la plus stricte confidentialité ;
- > réfléchir aux démarches à suivre suite aux témoignages ;
- > alerter la direction sur les situations portées à la connaissance de la personne référente.

Contact: Christine Mahdessian
T 04 91 82 83 32
cmahdessian@esadmm.fr

Respecter le règlement intérieur

Les Beaux-Arts de Marseille sont un établissement public. Le ministère de la Culture en fixe le régime pédagogique.

C'est un établissement d'enseignement artistique supérieur. Le déroulement des études, tel que précisé chaque année dans le Livret de l'étudiant, s'impose à l'ensemble des étudiant·e·s de l'école. Le service public de l'enseignement supérieur est laïc et indépendant de toute emprise politique, économique ou religieuse ; il respecte la diversité des opinions. Le principe de laïcité de l'enseignement public est un principe à valeur constitutionnelle.

Le règlement intérieur est consultable à l'adresse suivante : www.esadmm.fr

VI. Emplois du temps 2020 – 2021

Année 1 semaine A

LUN.	9h-10h30	Amphithéâtre	Histoire de l'architecture et du design	P. Delahautemaison
	11h-12h	Salle 1	Groupe 1: Anglais	C. Jones
	12h-13h		Groupe 2: Anglais	
	14h-15h		Groupe 3: Anglais	
	13h30-15h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	15h-16h30	Amphithéâtre	<i>La couleur dans l'art, des ombres et des lumières</i>	F. Appy
MAR.	9h-13h/14h-18h	Ateliers d'années 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers d'années 1	Module / Travail en atelier	
	12h/13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
	17h-19h	Salle 1	LSF (facultatif)	Q. Bernard
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers techniques, ateliers, salles de cours	Jeu techniques / ou module	Voir programmation
VEN.	9h-13h/14h-18h	Ateliers E2/A3	Groupe A – Dessin 9h-13h	(S1) K. Rougier (S2) C. Gourguechon
			Groupe B – Dessin 14h-18h	
			Groupe C – Dessin 9h-13h	(S1) A. Martel (S2) K. Rougier
			Groupe D – Dessin 14h-18h	

Année 1 semaine B

LUN.	9h30-11h	Salle 2	Groupe A: Actualités philosophiques	V. Brito
	11h-12h30		Groupe B: Actualités philosophiques	
	11h-12h	Salle 1	Groupe 1: Anglais	C. Jones
	12h-13h		Groupe 2: Anglais	
	14h-15h		Groupe 3: Anglais	
	13h30-15h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	15h30-17h30	Amphithéâtre	Espèces d'espaces : une histoire de l'art	N. Leger
MAR.	9h-13h/14h-18h	Ateliers d'années 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers d'années 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
	12h/13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
	17h-19h	Salle 1	LSF (facultatif)	Q. Bernard
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers d'années 1	Module / Travail en atelier	Voir programmation des modules
VEN.	9h-13h/14h-18h	Ateliers E2/A3	Groupe A – Dessin 9h-13h	(S1) C. Hriech (S2) A. Rivière
			Groupe B – Dessin 14h-18h	
			Groupe C – Dessin 9h-13h	(S2) C. Hriech (S1) A. Rivière
			Groupe D – Dessin 14h-18h	

Octobre 2020

6, 7, 8	<i>Excipient et principe actif</i> (F. Pradeau, K. Rougier)
13-14	Journée au Frioul en deux groupes
15	Méthodologie à la recherche documentaire (C. Mahdessian)
20	14h-17h, amphithéâtre: <i>Être artiste et designer</i> (P. Oudart)
21-22	Ateliers techniques
27, 28, 29	Journal de bord (F. Appy, V. Brito, A. Dezeuze, N. Leger, E. Pasquiou, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian)

Novembre

3, 4, 5	<i>Un mètre cube</i> (F. Du Chayla, P. Carré)
10	<i>Cinéma-s</i> (N. Feodoroff)
17, 18, 19	<i>En face de la peinture</i> (K. Schmidt, E. David)
25-26	Ateliers techniques

Décembre

1, 2, 3	Préparation des ateliers et accrochages collectifs (F. Pradeau, K. Rougier)
8, 9, 10	Mesurer le monde avec son corps (N. Dewez, R. Kerdreux)
15, 16, 17	Suivi de la présentation des travaux années 3 art et 5 design. Compte rendu dans le journal de bord.

Janvier 2021

4, 5, 6, 7, 8	Préparation des ateliers et des accrochages pour la présentation des travaux et le bilan
12, 13, 14	<i>A m' ment donné</i> (P-L. Cassière, S. Deleneville, D. Deutch, J-C. Ruggirello, P. Sommier)
19, 20, 21	Travail en atelier et rdv avec les professeur-e-s ayant suivi la présentation des travaux
26, 27, 28	<i>Journal de bord</i> (F. Appy, V. Brito, A. Dezeuze, N. Leger, E. Pasquiou, L. Chirié, L. Jeand'heur, C. Mahdessian)

Février

2, 3, 4	Travail en atelier et rdv avec les professeur-e-s ayant suivi la présentation des travaux
9, 10, 11	<i>24 heures chrono</i> (M. Armengaud, É. Pasquiou)
16, 17, 18	<i>Apprentissage du regard – La carte n'est pas le territoire I</i> (C. Berdaguer et F. Frédout)

Mars

2, 3, 4	Préparation des ateliers pour la journée portes ouvertes 2021
9, 10, 11	<i>Apprentissage du regard – La carte n'est pas le territoire II</i> (C. Berdaguer et F. Frédout)
16, 17, 18	Travail en atelier
23, 24, 25	Travail en atelier
30, 31	Design graphique (F. Du Chayla, P. Carré, J. Duval, Franca Trovato)

Avril

6, 7, 8	La peinture en première année (P. Klemensiewicz)
13, 14, 15	Travail en atelier
20, 21, 22	<i>Jouer contre les appareils</i> (L. Giraud, H. Biesse, V. Pajot)

Mai

11, 12	Travail sur l'exposition des DNA art
18, 19, 20	Finalisation et rendu du journal de bord
25, 26, 27	Travail en atelier

Juin

Du 31 mai au 11 juin	Suivi des DNA art et design. Aide à l'accrochage
21, 22, 23, 24, 25	Préparation des ateliers et des accrochages pour la présentation des travaux et le bilan qui auront lieu cette dernière semaine de juin.

Année 2 option art – semaine A

LUN.	9h-13h / 14h-18h	Atelier E2	Dessin Groupe A: 9h-13h Groupe B: 14h-18h	K. Rougier
MAR.	9h-13h	Salle 1	CPI <i>Dessin/Sculpture</i> (cours)	P. Carré, S. Lucariello
	13h-14h		<i>Ecosystèmes professionnels</i> (3 séances)	P. Oudart
	14h-18h	Ateliers C3, C4, C6	CPI <i>Dessin/Sculpture</i> (suivi de projets)	P. Carré, S. Lucariello
MER.	9h-13h	Salle 3	CPI <i>Intermèdes</i> (cours)	P.L. Cassière, S. Deleneuveville, J. Maire
	9h-13h	Amphithéâtre Bx-Arts	CPI <i>Pictura canal historique</i> (cours)	S. Fajfrowska, P. Klemensiewicz, S. Lucariello, A. Rivière, K. Schmidt
	12h / 13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
	14h-18h	Studio création numérique, son, vidéo LoAD, salle 3, salle de cours LoAD	CPI <i>Intermèdes</i> (suivi de projet)	P.L. Cassière, S. Deleneuveville, J. Maire
	14h-18h	Ateliers E1, E2, E8, D4	CPI <i>Pictura canal historique</i> (suivi de projet)	S. Fajfrowska, P. Klemensiewicz, S. Lucariello, A. Rivière, K. Schmidt
JEU.	9h-13h / 14h-18h	Ateliers techniques, ateliers, salles de cours	Jeudis techniques	
VEN.	9h-13h		Travail en atelier	
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 1	Groupe 1 - Anglais	C. Jones
	15h30-17h		Groupe 2 - Anglais	

Année 2 option art – semaine B

LUN.	9h-12h	Ponctuel, sur rdv	<i>Réunion de coordination</i>	M. Armengaud
	10h-12h	LoAD	<i>Bookmaker « Pratiques documentées »</i> 9 et 23 nov. / 7 déc.	É. Pasquiou
	13h30-15h30	Amphithéâtre	Théorie de l'art <i>Les sources chaudes</i>	D. Prisset
MAR.	9h-13h	Salle 1	CPI <i>Studio</i> (cours)	C. Berdaguer, J-C. Ruggirello
	13h-14h		<i>Ecosystèmes professionnels</i> (3 séances)	P. Oudart
	14h-18h	Ateliers C3, C4, C6	CPI <i>Studio</i> (suivi de projet)	C. Berdaguer, J-C. Ruggirello
MER.	9h-13h		Travail en atelier	
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
	14h-18h		Travail en atelier	
JEU.	9h-13h	Amphithéâtre	CPI <i>Photographie, une fabrique des images</i> (cours)	M. Armengaud, L.Giraud
	14h-18h	Atelier D3	CPI <i>Photographie, une fabrique des images</i> (suivi de projet)	
VEN.	10h-12h	Amphithéâtre	<i>Disséminations et frottements:</i> <i>un parcours dans l'art du XX^e siècle</i>	N. Feodoroff
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 1	Groupe 1 – Anglais	C. Jones
	15h30-17h		Groupe 2 – Anglais	

Année 2 option design – semaine A

LUN.	9h-13h/14h-18h	Atelier E2	<i>Dessin</i> groupe A: 9h-13h groupe B: 14h-18h	K. Rougier
MAR.	9h-13h	Ateliers design	<i>CPI Objet</i>	N. Dewez, A. Schindlbeck
	13h-14h		<i>Ecosystèmes professionnels</i> (3 séances)	P. Oudart
	14h-18h		Travail en atelier	
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	<i>CPI Objet</i> (par demi-groupe)	N. Dewez, F. Du Chayla
		Salle cours LoAD	3D (par demi-groupe)	A. Schindlbeck
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
JEU.	9h-13h/14-18h	Ateliers techniques, ateliers, salles de cours	Jeudis techniques	
VEN.	9h-13h	Atelier D3	Rendez-vous de coordination	F. Frédout
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 2	Anglais	D. Tredy

Année 2 option design – semaine B

LUN.	10h-12h	LoAD	<i>Bookmaker</i> (9, 23 nov. et 7 déc.)	É. Pasquiou
	13h30-15h30	Amphithéâtre	Théorie de l'art <i>Les sources chaudes</i>	D. Prisset
MAR.	9h-13h	Salle 2	<i>Histoire du design I</i>	P. Delahautemaison, F. Entrialgo
	13h-14h		<i>Ecosystèmes professionnels</i> (3 séances)	P. Oudart
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	<i>CPI Espaces et publics</i>	M. Armengaud, D. Barbier, J. Duval, R. Kerdreux
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	<i>CPI Espaces et publics</i> Revue de projets, accrochages, visites	D. Barbier, J. Duval, F. Frédout, R. Kerdreux
VEN.	10h-12h	Amphithéâtre	<i>Disséminations et frottements: un parcours dans l'art du XX^e siècle</i>	N. Feodoroff
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-15h30	Salle 2	Anglais	D. Tredy

Année 3 option art – semaine A

LUN.	9h-13h/14h à 18h	Salles d'expo 10A, 10B, A3, C5	S5 Rencontre et présentation collective des travaux	P. Carré, S. Fajfrowska L. Guéhenneux P. Klemensiewicz J. Maire
	9-13h/14h-18h	Salles d'expo 10A, 10B, A3, C5	S6 Rencontre et présentation collective des travaux	P. Carré, S. Fajfrowska L. Guéhenneux P. Klemensiewicz J. Maire
MAR.	9h-13h	Salle 1	CPI Dessin/Sculpture (cours)	P. Carré, S. Lucariello
	13h-14h		Ecosystèmes professionnels (3 séances)	P. Oudart
	14h-18h	Ateliers C3, C4, C6	CPI Dessin/Sculpture (suivi de projets)	P. Carré, S. Lucariello
MER.	9h-13h	Salle 3	CPI Intermèdes (cours)	P.L. Cassière, S. Deleneuille, J. Maire
	9h-13h	Amphithéâtre Bx-Arts	CPI Pictura canal historique (cours)	S. Fajfrowska, P. Klemensiewicz, S. Lucariello, A. Rivière, K. Schmidt
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / Les amis de mes amis	Voir programmation
	14h-18h	Studio création numérique, son, vidéo-LoAD), salle 3, salle de cours LoAD	CPI Intermèdes (suivi de projet)	P.L. Cassière, S. Deleneuille, J. Maire
	14h-18h	Ateliers E1, E2, E8, D4	CPI Pictura canal historique (suivi de projet)	S. Fajfrowska, P. Klemensiewicz, S. Lucariello, A. Rivière, K. Schmidt
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers techniques, ateliers, salles de cours	Jeudis techniques	
VEN.	9h-10h30	Salle 1	Groupe 1 – Anglais	C. Jones
	10h30-12h		Groupe 2 – Anglais	
	10h30-12h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h		Travail en atelier	

Année 3 option art – semaine B

LUN.	10h-12h	Amphithéâtre	À propos de l'art et de la littérature (S5)	F. Appy
	14h-16h	LoAD	Histoire de l'art / Hasard et expérimentation	A. Dezeuze
MAR.	9h-13h	Salle 1	CPI Studio (cours)	C. Berdaguer, J-C. Ruggirello
	13h-14h		Ecosystèmes professionnels (3 séances)	P. Oudart
	14h-18h	Ateliers C3, C4, C6	CPI Studio (suivi de projet)	C. Berdaguer, J-C. Ruggirello
MER.	9h-13h/14h-18h		Travail en atelier	
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / Les amis de mes amis	Voir programmation
JEU.	9h-13h	Amphithéâtre	CPI Photographie, une fabrique des images (cours)	M. Armengaud, L.Giraud
	14h-18h	Atelier D3	CPI Photographie, une fabrique des images (suivi de projet)	
VEN.	9h-10h30	Salle 1	Groupe 1 – Anglais	C. Jones
		Salle 2	Groupe 2 – Personnages conceptuels et embrayeurs philosophiques	C. Marie-Castanet
	10h30-12h	Salle 1	Groupe 2 – Anglais	C. Jones
		Salle 2	Groupe 1 – Personnages conceptuels et embrayeurs philosophiques	C. Marie-Castanet
	10h30-12h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni

Année 3 option design — semaine A

LUN.	9h-13h / 14h-18h		Travail en atelier	
MAR.	9h-13h		Travail en atelier	
	13h-14h		<i>Ecosystèmes professionnels</i> (3 séances)	P. Oudart
	14h-18h	Ateliers design	CPI <i>Objet</i>	F. Du Chayla, A. Martel
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design	CPI <i>Objet</i>	F. Du Chayla, N. Dewez
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers techniques, ateliers, salles de cours	Jeudis techniques	
VEN.	10h-12h30	Salle 2	Anglais	D. Tredy
	10h30-12h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Atelier D3	Rendez-vous de coordination	F. Frédout

Année 3 option design — semaine B

LUN.	9h-13h		Travail en atelier	
	14h-16h	LoAD	Histoire de l'art <i>Hasard et expérimentation</i>	A. Dezeuze
MAR.	13h-14h		<i>Ecosystèmes professionnels</i> (3 séances)	P. Oudart
	14h-18h	Salle 2	<i>Histoire du design II</i>	P. Delahautemaison, F. Entrialgo
MER.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	CPI <i>Espaces et publics</i>	M. Armengaud, D. Barbier, J. Duval, R. Kerdreux
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers design, LoAD	CPI <i>Espaces et publics</i> Revue de projets, accrochages, visites	D. Barbier, J. Duval, F. Frédout, R. Kerdreux
VEN.	10h30-12h	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h		Travail en atelier	

Année 4/5 option art – semaine A

LUN.	9h30-12h30	Salle 2, expositions	<i>Regards critiques sur Manifesta 13 (S7)</i> <i>Regards sur l'art contemporain (S8)</i>	A. Dezeuze
	14h-18h	Salle 2	ARC <i>Hors peindre</i>	J.B. Sauvage, K. Schmidt
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoires	A. Gadoni
MAR.	9h-13h/14h-18h	Ateliers, salles d'expo 10A, 10B, A3, C5	Situations d'essais <i>Dans l'espace</i> + <i>Ici ou là</i> (amphithéâtre, 13h30-14h)	P.L. Cassière, A. Dezeuze, C. Jeffery, K. Schmidt
MER.	9h-13h	Salle 1	ARC <i>Le/s cinéma/s s'expose/nt (S8)</i>	N. Feodoroff L. Guéhenneux
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
	14h-18h	Atelier D3	ARC " <i>Processions in honor of..</i> "	C. Jeffery, L. Guéhenneux
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers techniques, ateliers, salles de cours	Jeu(s) techniques	
VEN.	9h-12h	LoAD	Droit (S7, dates à préciser)	C. Letellier, P. Mouron
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Atelier C5	ARC <i>Bison-Fusain</i>	P. Carré, S. Lucariello

Année 4/5 option art – semaine B

LUN.	10h-13h	Atelier D3	Les mots justes (S7 puis S10)	A. Dezeuze, D. Prisset, N. Leger, L. Giraud, A. Rivière
	14h-18h	Atelier D3	ARC <i>Enquêtes</i>	M. Armengaud, V. Brito
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoires	A. Gadoni
MAR.	9h-13h/14h-18h	Ateliers, salles d'expo 10A, 10B, A3, C5	Situations d'essais <i>Dans l'espace</i> + <i>Ici ou là</i> (amphithéâtre, 13h30-14h)	L. Giraud, N. Leger F. Pradeau, D. Prisset
MER.	9h-13h	LoAD, atelier E2	ARC <i>Présences</i>	S. Deleneuveille C. Hriech
		Bibliothèque, salles d'expo ou ateliers pendant le workshop	ARC <i>PiLAB</i>	F. Trovato, C. Mahdessian
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
	14h-18h	Salle 1	<i>Les mots et la chose (S9)</i>	N. Leger, N. Feodoroff
JEU.	10h-12h	Salle 2	Anglais (année 4)	D. Tredy
	14h-18h	CIPM ou Salle 2	ARC <i>Texte et voix</i>	C. Marie-Castanet, D. Morin
		Salle 1	ARC <i>Le/s cinéma/s s'expose/nt (S7/S9)</i>	N. Feodoroff L. Guéhenneux
VEN.	9h-13h	Atelier D3	<i>Regards critiques sur Manifesta 13 (année 4)</i>	A. Dezeuze
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Hors les murs (cf. programme)	Séminaire <i>Que peut le récit?</i>	V. Brito

Année 4/5 option design – semaine A

LUN.	9h-13h	Salle 3	<i>Lundi c'est le marché (S7)</i>	F. Frédout
		Ateliers design	Rendez-vous individuels année 5	C. Berdaguer, N. Dewez, F. Entrialgo
	14h-18h	Ateliers design	<i>Desing (S7 et S8)</i>	C. Berdaguer, F. Frédout
			Rendez-vous individuels année 5	P. Delahautemaison N. Dewez, F. Entrialgo
15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoire	A. Gadoni	
MAR.	9h-13h	Ateliers design	ARC <i>Faire</i>	A. Martel, F. Du Chayla
	14h-18h	Ateliers design	ARC <i>Done with the wind</i>	N. Dewez, C. Gourguechon, A. Schindlbeck.
	9h-13h/14h-18h		Rendez-vous individuels années 4, 5	F. Entrialgo
MER.	9h-13h/14h-18h		Rendez-vous individuels années 4, 5	P. Delahautemaison
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
JEU.	9h-13h/14h-18h	Ateliers techniques, ateliers, salles de cours	Jeudis techniques	
VEN.	9h-12h	LoAD	Droit (S7, dates à préciser)	C. Letellier, P. Mouron
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	9h-18h	Ateliers design	Rendez-vous individuels année 4/5	A. Schindlbeck

Année 4/5 option design – semaine B

LUN.	9h-13h	Salle 3	<i>Lundi c'est le marché (S7)</i>	F. Frédout
		Ateliers design	RDV individuels année 5	C. Berdaguer
	14h-18h	Ateliers design	<i>Desing (S7 et S8)</i>	C. Berdaguer, F. Frédout
	15h-17h	Salle 3	Rendez-vous individuels mémoire	A. Gadoni
MAR.	9h-13h	Ateliers design	Rendez-vous individuels années 4/5	R. Kerdreux A. Schindlbeck
	14h-18h			
MER.	9h-12h	Salle 2	<i>À voix haute</i>	P. Delahautemaison, F. Entrialgo
	12h-13h30	Amphithéâtre Bx-Arts	Conférences / <i>Les amis de mes amis</i>	Voir programmation
	14h-17h	Salle 2	Mise en œuvre et suivi du mémoire (S7 et S9)	P. Delahautemaison, F. Entrialgo
JEU.	9h-13h	Ateliers design	Rendez-vous individuels années 4/5	A. Martel
	14h-18h			
VEN.	9h-12h30	Ateliers design	<i>Utopias/Dystopias</i>	R. Kerdreux, D. Tredy
	13h-14h30	Salle 3	Français langue étrangère	A. Gadoni
	14h-18h	Ateliers design	ARC <i>Lentigo</i>	D. Barbier, R. Kerdreux

Fresque de Edouard Pignon

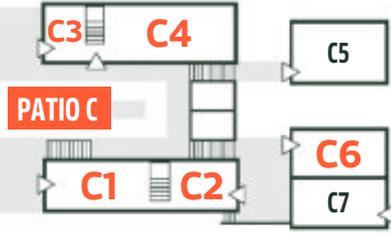


Diego Esposito
latitude 43°13.62'N/
longitude: 5°26.175'E

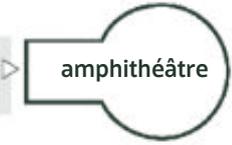
✘ Pôle peinture /dessin



✘ Pôle volume



✘ Pôle média

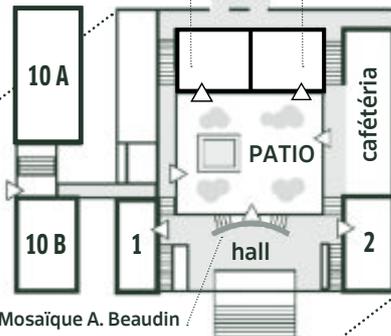


Jean-Daniel Berclaz, Coupe-vent

Foyer des étudiants

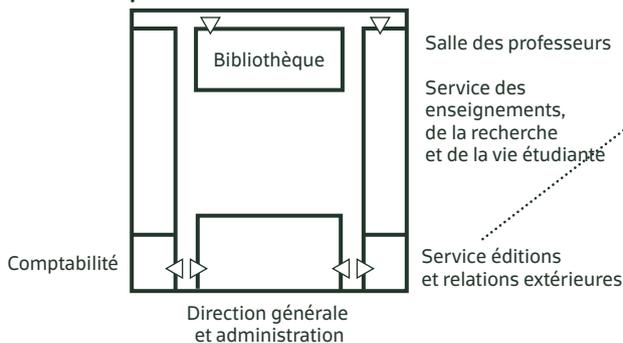
Local des associations

Galleries



École d'architecture
ensa-Marseille →

À l'étage



Sculpture, DICOÏ

VII. Plan de l'École

Ateliers techniques

Plateforme LoAD	B1
Impressions numériques/infographie	B3, B5
Fabrication numérique	B2
Maquette(s), 3D, design	C1
Bois	C7
Terre, verre, moulage	D1
Son	D2
Photographie	D3
Édition	E3
Lithographie, offset, gravure	E4
Sérigraphie	E5
Métal	E6

Pratiques théoriques et artistiques

Salles de cours	1, 2, 3
Amphithéâtre	
ARC, séminaires	D3 bis

Galleries

Salle d'exposition haute	10A
Salle d'exposition basse	10B
Salles de présentation	A3, C5

Bibliothèque

Beaux-Arts (à l'étage)	
Architecture (rez-de-chaussée)	

Magasin, Régie technique	M, RT
--------------------------	-------

Classe préparatoire

PATIO A

Atelier	A2
---------	----

Année 1

PATIO A

Ateliers	A1, A4
----------	--------

✘ Pôle volume

PATIO C

Ateliers art	C3, C4, C6
Ateliers design	C1, C2

✘ Pôle peinture /dessin

PATIO E, D

Ateliers	E1, E2, E8
	D4

✘ Pôle média

PATIO B

Ateliers	B6, B4
----------	--------

Septembre 2020

	M	1	
	M	2	
	J	3	
	V	4	
	S	5	
	D	6	
	L	7	
	M	8	
	M	9	
	J	10	
	V	11	
	S	12	
	D	13	
	L	14	Rentrée classe préparatoire
	M	15	
	M	16	
	J	17	
	V	18	
	S	19	
	D	20	
	L	21	
	M	22	
	M	23	
	J	24	
	V	25	
	S	26	
	D	27	
A-B	L	28	Semaine de rentrée
	M	29	
	M	30	

Octobre

A-B	J	1	Semaine de rentrée
	V	2	
	S	3	
	D	4	
	L	5	Début des cours semestre automne/hiver Rentrée session 1 ateliers publics
A	M	6	
	M	7	
	J	8	
	V	9	
	S	10	
	D	11	
	L	12	
B	M	13	
	M	14	Date limite élections des délégué-e-s
	J	15	
	V	16	
	S	17	
	D	18	
A	L	19	Signature des contrats d'étude + Jeudi 22 réunion vie étudiante
	M	20	
	M	21	
	J	22	
	V	23	
	S	24	Passages
	D	25	Exposition des diplômé-e-s 2020
	L	26	
B	M	27	
	M	28	
	J	29	Conseil des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante (CERVE)
	V	30	
	S	31	

Novembre

	D	1	
	L	2	
	M	3	
A	M	4	Workshops
	J	5	
	V	6	
	S	7	
	D	8	
	L	9	
	M	10	
B	M	11	Armistice 1918
	J	12	
	V	13	Présentation N°1 travaux prépa
	S	14	
	D	15	
	L	16	
	M	17	
A	M	18	
	J	19	
	V	20	
	S	21	
	D	22	
	L	23	
	M	24	
	M	25	
B	J	26	
	V	27	Date limite de saisie des crédits par les professeur-e-s (semestres 5 art et 9 design)
	S	28	
	D	29	
A	L	30	

Décembre

	M	1	Réunion d'information séjour à l'étranger
A	M	2	Commission d'aide aux projets
	J	3	Séminaire l'École(s) du Sud à Nice
	V	4	
	S	5	
	D	6	
	L	7	
	M	8	
B	M	9	
	J	10	
	V	11	Date limite de saisie des crédits par les professeur-e-s (autres semestres)
	S	12	
	D	13	
	L	14	
	M	15	Présentation des travaux année 3 art et bilan
A	M	16	
	J	17	Présentation des travaux année 5 design et bilan
	V	18	
	S	19	
	D	20	
	L	21	
	M	22	
	M	23	
	J	24	
	V	25	Vacances de fin d'année
	S	26	
	D	27	
	L	28	
	M	29	
	M	30	
	J	31	

Janvier 2021

	V	1	Vacances de fin d'année
	S	2	
	D	3	
A-B	L	4	Présentation des travaux et bilan années 1, 2, 4 art 3 design et 5 art
	M	5	
	M	6	
	J	7	
	V	8	
	S	9	
	D	10	
B	L	11	Rentrée semestre printemps/été
	M	12	
	M	13	
	J	14	
	V	15	Présentation N°2 travaux prépa
	S	16	
	D	17	
A	L	18	
	M	19	
	M	20	Réunion vie étudiante
	J	21	
	V	22	
	S	23	
	D	24	
B	L	25	Rentrée CFPI
	M	26	
	M	27	
	J	28	Présentation des travaux des étudiant-e-s internationaux-ales et bilan, fin de semestre
	V	29	
	S	30	
	D	31	

Février

	L	1	
	M	2	
A	M	3	CERVE
	J	4	
	V	5	
	S	6	
	D	7	
B	L	8	
	M	9	
	M	10	
	J	11	
	V	12	
	S	13	
	D	14	
A	L	15	
	M	16	
	M	17	
	J	18	
	V	19	
	S	20	
	D	21	
Vacances d'hiver	L	22	
	M	23	
	M	24	
	J	25	
	V	26	
	S	27	
	D	28	

Mars

B	L	1	Workshops	
	M	2		
	M	3		
	J	4		
	V	5		Date limite de saisie des crédits S6/S9 par les professeur·e·s
S	6	Journée portes ouvertes		
D	7			
A	L	8		
	M	9		
	M	10		
	J	11	Réunions vie étudiante années 3 et 5	
	V	12		
S	13			
D	14			
B	L	15	Présentation des travaux et bilan années 5 design et 3 art	
	M	16		
	M	17		
	J	18		Commission de dérogation
	V	19		Présentation N°3 travaux prépa
S	20			
D	21			
A	L	22	Présentation des travaux et bilan années 3 design et 5 art	
	M	23		
	M	24		
	J	25		
	V	26		
S	27			
D	28			
B	L	29		
	M	30	Commission séjour à l'étranger	
	M	31		

Avril

B	J	1		
	V	2		
	S	3		
	D	4		
A	L	5	Lundi de Pâques	
	M	6		
	M	7		
	J	8		
	V	9		
	S	10		
	D	11		
A-B	L	12	Concours d'entrée	
	M	13		
	M	14		
	J	15		Commission d'admission en 2 ^e cycle
	V	16		
	S	17		
	D	18		
B	L	19	Préparation DNA design	
	M	20		
	M	21		
	J	22		Préparation DNSEP design
A-B	V	23	Journée pédagogique	
	S	24		
	D	25		
	L	26	Vacances de printemps	
	M	27		
	M	28		
	J	29		
	V	30		

Mai

	S	1	Fête du travail
	D	2	Vacances de printemps
	L	3	
	M	4	
	M	5	
	J	6	
	V	7	
	S	8	
	D	9	
A	L	10	Exposition DNA art + le CERVE le 12 mai
	M	11	
	M	12	
	J	13	Ascension
	V	14	
	S	15	
	D	16	
B	L	17	Préparation DNSEP art
	M	18	
	M	19	
	J	20	
	V	21	
	S	22	
	D	23	
	L	24	lundi de Pentecôte
A	M	25	Recrutement classe préparatoire
	M	26	
	J	27	
	V	28	Fin des cours théoriques
	S	29	
	D	30	
B	L	31	

Juin

B	M	1	DNA Art + le 4 date limite des crédits S2, S4, S7 et internationaux
	M	2	
	J	3	
	V	4	
	S	5	
	D	6	
A	L	7	DNSEP et DNA design
	M	8	
	M	9	
	J	10	
	V	11	
	S	12	
	D	13	
B	L	14	DNSEP art
	M	15	
	M	16	
	J	17	
	V	18	
	S	19	
	D	20	
A-B	L	21	Présentation des travaux et bilan S2, S4, S7 et internationaux
	M	22	
	M	23	
	J	24	
	V	25	
	S	26	week-end de fin d'année
	D	27	
A-B	L	28	Journées pédagogiques Clôture de l'année
	M	29	
	M	30	

Beaux-Arts de Marseille

— INSEAMM

184 avenue de Luminy CS 70912
Marseille 13288 cedex 9

www.esadmm.fr



Adresses utiles :

Aix-Marseille Université (AMU)
www.univ-amu.fr

**ANdÉA — Association nationale
des écoles d'art**
www.andea.fr

APPÉA — le réseau des prépas publiques
www.appea.fr

**Fonds régional d'art contemporain
Provence-Alpes-Côte d'Azur**
www.fracpaca.org

Provence art contemporain (ex Marseille Expos)
www.p-a-c.fr

**Mucem — Musée des civilisations
de l'Europe et de la Méditerranée**
www.mucem.org

Musées de la Ville de Marseille
www.culture.marseille.fr

Imprimerie CCI Marseille — imprimerie-cci.fr
Impression à 700 exemplaires / septembre 2020
Sur Materica Verdigris 250 gr et
Munken print cream 90 gr.



INS
E
A
M
M



